

La Savoie

Tension maximale entre les taxis, VTC et chauffeurs d'application

MOÛTIERS P. 17

SAVEM

- DEPUIS 1990 -
FENÊTRES PVC/ALU
VOLETS ROULANTS
PORTES DE GARAGE
STORES - VITRERIE



Z.I du Chiriac - 587 rue Louis Armand - ALBERTVILLE
04 79 37 49 02 - contact@savem73.fr

La saison démarre fort dans les stations



P. 2-3



Dans les stations, la saison démarre très fort

De la météo au niveau d'enneigement naturel, toutes les conditions étaient réunies pour garantir aux stations du territoire un excellent début de saison. Tour d'horizon.

DOSSIER RÉALISÉ PAR EMILIE HARANG



ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE

« Cet hiver, la neige est arrivée sur tous les massifs au bon moment et ça a permis de réaliser des vacances de Noël et du Nouvel An exceptionnelles pour toute la profession en France, introduit David Ponson, Directeur Division Montagne et activités outdoor de la Compagnie des Alpes. Contrairement à l'année dernière et à d'autres années, on n'a pas eu de fortes pluies jusqu'à 2700 mètres affectant la qualité des domaines. »

« Nos clients ont une tendance à réserver leur séjour plus tôt »

Dans les stations de Tarentaise gérées par la Compagnie des Alpes, « le lancement de nos saisons s'est déroulé de façon très correcte. On constate que nos clients ont une tendance à réserver leur séjour plus tôt. Depuis quelques années, le mois de janvier est très bien rempli alors qu'il y a dix ans c'était un mois creux. Nos stations restent des stations dites de séjour et non de proximité sur lesquelles on peut partir à la journée par rapport à la configuration de l'hébergement mais on remarque une tendance aux courts séjours et week-end rallongés. »

À l'heure où les stations de petite et moyenne altitude tendent vers la fin de leur saison, la Compagnie des Alpes travaille sur des offres commerciales allant du 15 mars jusqu'à

fin avril/début mai « car toutes nos stations sont ouvertes jusqu'à cette période-là, rappelle David. Nos clients ne le savent pas ou pensent qu'il n'y a plus de neige notamment par rapport au réchauffement climatique mais c'est totalement faux. Quand les journées rallongent et que le taux d'ensoleillement est plus important, le ski de printemps est exceptionnel. »

Plus d'une cinquantaine d'activités outdoor à découvrir

Suite à l'acquisition de l'école de ski et d'activités outdoor Evolution 2, la Compagnie des Alpes propose plus d'une cinquantaine d'activités. Ice floating, chiens de traîneau, plongée sous glace... « Nos clients en recherche d'émotions et de sensations ont envie de profiter au maximum de l'environnement dans lequel ils sont et ça marche très bien, assure le directeur. Les activités complémentaires, ça peut aussi être du bien-être, du massage, du spa, de la balade en raquettes » et qui se prolongent l'été avec d'autres expériences à tester.

« Pour suivre nos engagements, on doit être zéro net carbone d'ici 2030 »

La Compagnie des Alpes s'est engagée à être zéro net carbone d'ici 2030 « et cela implique de monitorer toutes les actions que l'on peut mener et qui ont un impact sur l'amoindrissement de cette empreinte carbone », explique David.



Dans les stations de Tarentaise gérées par la Compagnie des Alpes, la fermeture de la saison est fixée en moyenne au 25-30 avril. Tignes sera ouverte jusqu'au 8 mai. Crédit: CDA.

Par exemple, « on a fait beaucoup de progrès sur notre maîtrise des données s'agissant de l'eau. Et pour diminuer notre empreinte sur l'eau, on utilise des outils directement embarqués sur les engins de damage qui sont des radars d'épaisseur de neige permettant en temps réel de dire au conducteur combien il y a d'épaisseur de neige sous son engin. Ça lui permet de damer la neige en essayant de déplacer celle en surplus sur certaines zones où il y en a moins. Toutes les nuits, nos engins de damage traitent des zones dites d'usage afin d'optimiser le damage. »

La Compagnie des Alpes utilise également des drones capables de scanner les domaines skiables de façon quasi auto-

matique et qui vont regarder de manière macro les épaisseurs de neige à l'échelle de l'ensemble de l'enveloppe du domaine skiable. Ça donne des indications sur le plan de damage, le plan de production de la neige artificielle et ça permet de dire si c'est la peine d'en rajouter ou non : « C'est une aide très précieuse, indique David. Depuis deux à trois ans, on a optimisé de plus de 10% les quantités d'eau prélevées et donc la quantité de neige à produire en complément de la neige naturelle. Ça joue sur les indicateurs du zéro net carbone. »

Il ajoute : « On a une raison d'être.

On a pris des engagements, des renoncements et on veut montrer que l'on est un acteur responsable dans l'écosystème dans lequel on intervient. Dans un monde où les ressources naturelles s'appauvrissent et sont sous tension, et notamment sur les sujets sur l'eau, on veut aller au bout en ayant un usage de l'eau maîtrisé. On souhaite montrer que l'on assure notre part de l'effort dans une problématique à l'échelle de la planète. Tout ce que l'on fait a du sens et a une action positive sur le ralentissement du cycle de l'eau. Quand on met tout ça bout à bout, on met beaucoup de moyens sur la table pour investiguer, avoir de la donnée scientifique et avoir une approche vertueuse par rapport à ces sujets. »

La Compagnie des Alpes va industrialiser la production de dameuses électriques

Au début de l'hiver, la Compagnie des Alpes a officialisé un partenariat avec l'entreprise Prinoth spécialisée notamment dans la production de dameuses. « Après un transfert de tous nos apprentissages sur le damage low carbone, on va prolonger l'essai et industrialiser en région Auvergne-Rhône-Alpes. La pré-industrialisation devrait être lancée fin 2025 / début 2026. Ensuite, l'idée est de monter en puissance sur la construction d'un modèle industriel avec une loi des séries plus importante », présente David Ponson. L'objectif étant une commercialisation à l'échelle planétaire. « On a franchi un premier niveau en remplaçant l'utilisation d'hydrocarbure par du carburant vert H-VO. L'étape d'après est de passer de la décarbonation à une décombustion en passant à un moteur non plus thermique mais électrique. »



Luge « toute saison » des Saisies montée sur rails. Une attraction à sensations qui défrise ! Crédit : Nils Louna



Centre aquasportif « Le Signal » des Saisies. Crédit : Julien Dorol

En Val d'Arly, « toutes les stations ont bien fonctionné dès le début de saison »



Le territoire du Val d'Arly regroupe les stations de la Giettaz en Aravis, Crest-Voland Cohennoz, Notre-Dame-de-Bellecombe, Flumet et Saint-Nicolas-la-Chapelle. Crédit: Cédric Cruchon.

Stanislas Tochitch, directeur de l'Office de tourisme du Val d'Arly, est content de pouvoir dire que « toutes les stations ont bien fonctionné depuis le lancement de la saison hivernale, avec peut-être un petit peu plus de monde sur Notre-Dame-de-Bellecombe. Quant à la projection sur les vacances de février, elle est bonne. Le mois de mars reste notre point de vigilance, je pense que l'on aura du last minute pour les réservations. »

Comme dans les autres stations, la fréquentation de la part de la clientèle régionale est très bonne ainsi que celle de l'Île de France. Côté clientèle étrangère, les Belges et les

Néerlandais sont au rendez-vous sans oublier les Anglais de plus en plus présents. « Depuis quelques années, on remarque que notre clientèle recherche de façon quasi unanime sur nos destinations notre capital sympathie, le côté traditions et territoire préservé. Quand les gens viennent une fois, notre territoire a tendance à vraiment les convaincre. »

« On développe sérieusement nos offres sur les ailes de saison »

Sur les mois de septembre, octobre et juin, « on développe sérieusement nos offres sur les ailes de saison qui peuvent par exemple prendre la forme d'ani-

mations comme le prochain festival de street art qui sera organisé, du 2 au 6 mars, dans toutes les stations du Val d'Arly. C'est le plus gros festival de street art des Alpes. »

Du côté des équipements, « on a installé des jeux pour enfants au lac du Lachat pour inviter la clientèle à monter. Je pense aussi aux aménagements réalisés au plan d'eau de Flumet dont la fête annuelle, prévue cette année le 27 juillet, attire toujours beaucoup de monde. On a aussi un projet sur le plan d'eau du Cernix. La moyenne montagne est une destination de prédilection pour les urbains souffrant de la chaleur et qui recherchent des îlots de fraîcheur en été. »

Les Saisies misent sur de nouveaux aménagements et événementiels



Les Saisies, c'est 192 kilomètres de pistes de ski, 120 kilomètres de pistes de ski de fond et 60 kilomètres de sentiers pour les raquettes et piétons. Crédit: Julien Dorol

Avec son ensoleillement et sa vue à 360° sur le Beaufortain, le Mont Blanc et les Aravis, la station des Saisies bénéficie d'une situation exceptionnelle pour accueillir sa clientèle. « Notre premier atout, c'est notre domaine alpin relié à l'Espace Diamant qui permet d'accéder à 192 kilomètres de pistes, rappelle Olivier Reydellet, Directeur SAEM Les Saisies Villages Tourisme. Notre deuxième atout, c'est notre domaine nordique avec ses 120 kilomètres de pistes de ski de fond. Et le troisième, c'est notre réseau de 60 kilomètres de sentiers pour les piétons et les raquettes. »

Pour ce début de saison, tous les feux étaient au vert aux Saisies avec la neige, le beau temps et du monde. « La semaine du jour de l'an, on a eu un taux d'occupation de 97,6 %, ce

réjouit le directeur. On était à + 11 points par rapport à l'année dernière. » Le mois de janvier se passe aussi très bien avec des taux d'occupation à 87 %. Quant au mois de février, « il s'annonce bien mais il y a juste les deux dernières semaines des vacances de février, celles correspondant à notre zone, qui sont un peu en retard et se remplissent plus timidement que les autres années. On peut penser qu'il y a un peu d'attentisme et que les gens vont réserver au dernier moment en fonction des conditions d'enneigement. »

« On œuvre pour compenser la baisse d'activité hivernale »

Pour pallier la baisse de fréquentation de la fin de saison hivernale, les Saisies travaillent principalement sur deux sujets : « Le premier est

l'aménagement de nos sommets (Chard du Beurre, Les Gets, Bisanne) en zones ludiques pour qu'ils soient accessibles en hiver comme en été, explique Olivier. On est aussi sur un autre enjeu car on fait le constat que nos saisons d'hiver sont de plus en plus courtes et le ski de printemps est difficile dans beaucoup de stations. De fait, on sensibilise nos socioprofessionnels à une ouverture de la saison d'été plus tôt au 1^{er} juin. C'est un travail de longue haleine mais on souhaite compenser cette baisse d'activité hivernale par une belle activité d'été qui durerait quatre mois. Les remontées mécaniques ouvrent le 15 juin et on lance des événementiels comme un festival de vélo et VTT qui sera organisé sur la station du 21 au 22 juin. On œuvre dans cette dynamique. »

Arêches Beaufort, une station village où le savoir-faire local attire

Comme l'assure Nicolas Bernardi, directeur de l'Office de tourisme d'Arêches Beaufort, « on ne pourra pas changer le fait que le ski est l'activité prescriptive des créations de séjours. » Cependant, cette destination touristique bénéficie d'un atout, celui de l'authenticité caractérisée par l'implication des acteurs locaux dans l'offre touristique : « On a un territoire riche d'initiatives et de participation des professionnels été comme hiver, explique Nicolas. Nombreux sont les agriculteurs qui proposent des visites de fermes pour présenter leur activité. On a notamment quelques productions fromagères ciblées uniquement sur quelques alpages comme le grataron d'Arêches ou le persillé. La gastronomie et le patrimoine font partie de nos valeurs et ça plaît à notre clientèle. » Savonnerie artisanale, scierie... Été comme hiver, cette destination permet de découvrir des savoir-faire et d'aller à

la rencontre de la vie locale.

Une réflexion va être menée sur l'avenir du domaine skiable

Comme partout ailleurs, « le début de saison s'est super bien passé et l'on a bénéficié de conditions météo et d'enneigement idylliques qui ont permis d'organiser une pré-ouverture mi-décembre. Mis à part les deux pistes situées au plus bas de notre domaine à 1000 mètres d'altitude, toutes les pistes sont ouvertes. » Pour les prochaines vacances de février, le directeur se dit plutôt confiant « car les indicateurs montrent que l'on sera en progression. On remarque un changement de comportement du fait que nos clients réservent leurs vacances de février de plus en plus tard. Ils sont assez prudents concernant la garantie neige et le taux d'enneigement du domaine skiable. »

Si l'atterrissage du mois de mars sera synonyme de « tourisme de dernière minute », la station d'Arêches Beaufort se

réjouit d'ores et déjà d'accueillir la course mondiale de ski alpinisme Pierra Menta qui se déroulera du 12 au 15 mars. Cette année, la fermeture de la saison est fixée au 6 avril.

Pour l'avenir, « on va bientôt avoir un gros projet, annonce Nicolas. Le télésiège qui part d'Arêches et qui monte directement sur les pistes va avoir 40 ans et il y a un vrai sujet sur le remplacement de cet appareil. Il y a une vraie réflexion à mener sur ce que l'on veut faire de cette ligne avant de partir sur un projet précis. C'est un appareil qui pourra servir en été et en hiver et qui prend en compte la diversification de nos activités. Se pose aussi la question de la mobilité à savoir s'il desservirait des zones urbaines ou plus rapidement le haut du domaine. Ça va être un projet structurant autour duquel il faudra construire une offre touristique qui ne sera pas uniquement tournée vers le ski. »



Le point culminant de la station d'Arêches Beaufort se situe à 2300 mètres d'altitude. Crédit: Julien Dorol.

Sur la rue Abbé Marius Hudry à Conflans, on arrondit les angles

Jusqu'au vendredi 28 mars 2025, des travaux vont bloquer la rue qui accède à l'ancienne cure et au Château-Rouge. Ces travaux vont permettre, à l'avenir, de mieux circuler et restaurer les réseaux.

ALBERTVILLE

Le mercredi 22 janvier 2025, une réunion d'information et échanges avec les riverains et les commerçants de Conflans était organisée au Musée d'Art et d'Histoire, concernant les travaux d'aménagement de la rue Abbé Marius Hudry, en présence du maire Frédéric Burnier-Framboret. Damien Meignan, directeur des services techniques de la Ville, a introduit la présentation-discussion, précisant que la municipalité était ouverte à toutes suggestions. Mickaël Strappazon, conducteur de travaux à l'agence Rossi, géomètre-expert et bureau d'études d'Albertville, a présenté les plans et l'organisation du chantier confié à l'entreprise Eurovia. Les Conflarains concernés ont pu demander des éclaircissements et formuler leurs remarques au cours d'une soirée constructive.

Des accès facilités

Dès le franchissement de la porte Tarine, la rue Abbé Marius Hudry se dirige vers la partie nord de la cité et notamment vers le Château-Rouge, actuellement objet d'une rénovation importante qui conduira à l'ouverture d'un restaurant haut-de-gamme, complété par quelques chambres et disposant d'un parking. En rognant trois angles (angle gauche à l'entrée de la rue et les deux angles suivants avec la venelle piétonne, toujours à



La rue Abbé Marius Hudry fait actuellement l'objet des travaux.

gauche dans la montée), la circulation devrait être grandement facilitée, permettant à deux véhicules de se croiser dans le carrefour élargi. Une barrière avec digicode (fournie par le restaurateur), installée à l'entrée de la rue, permettra de réguler la circulation.

Deux mois de travaux

Les travaux viennent de débuter et se dérouleront jusqu'à fin mars. À chacun des trois angles concernés les murs seront reconstruits avec les matériaux récupérés et les pavés ajoutés en partie basse seront identiques aux pavés

existants. L'ensemble de la rénovation a été étudié en concertation avec l'ABF, Architecte des Bâtiments de France. La ville va profiter de ces travaux pour procéder à l'enfouissement de tous les réseaux. Le coût total des travaux est de 250 000 euros. Pendant les travaux, la rue

Abbé Marius Hudry sera interdite d'accès, sauf riverains piétons, et la portion comprise entre le plot rétractable de la montée Saint Sébastien et l'entrée de la rue Abbé Marius Hudry sera fermée à la circulation routière, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30. Le nombre de places de sta-

tionnement sera diminué pendant les travaux : aucune possibilité sur la place Cassey et des places en moins sur le parking de la montée Saint-Sébastien, pour cause de stockage de matériaux et de mise en place d'une baraque de chantier.

ALAIN MARÇAIS

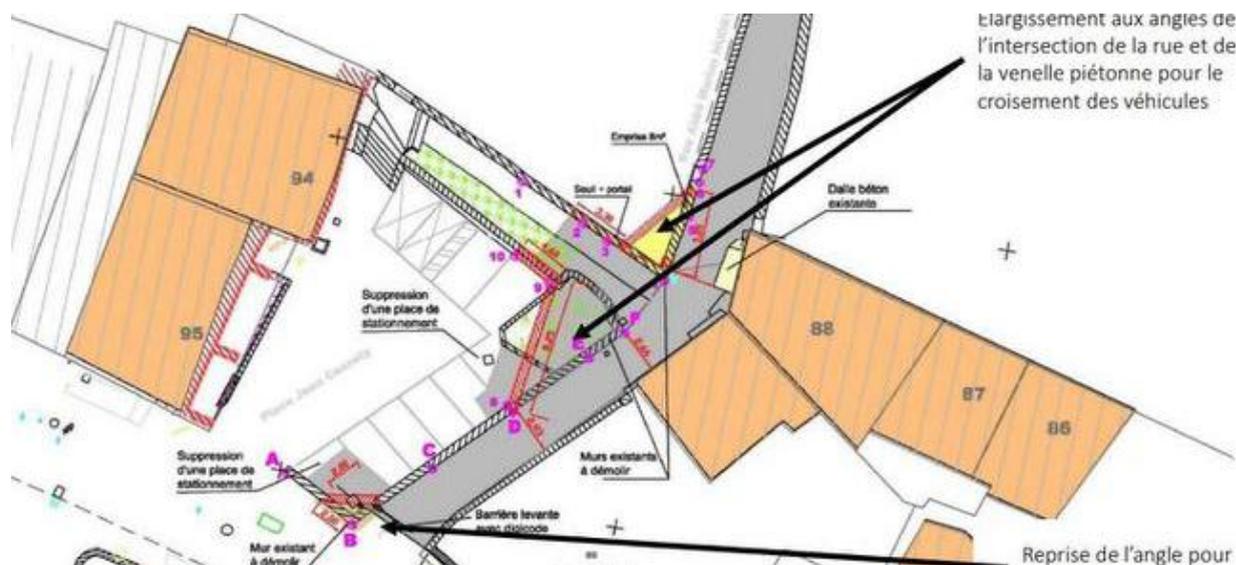
Des discussions riches pendant la réunion publique

Lors de la réunion publique du 22 janvier dernier, des remarques ont été formulées par les Conflarains présents, concernant notamment la façon d'accéder à leur garage par les riverains, le ruissellement de l'eau depuis l'église, la suggestion de paver la rue Abbé Marius Hudry, la crainte d'avoir un afflux de véhicules dans Conflans après l'ouverture du restaurant, ou encore la suggestion de mettre en place un système de navettes à la demande.

La reprise du parking Adolphe Hugues

Les réponses ont été appor-

tées par Mickaël Strappazon, Damien Meignan et Frédéric Burnier Framboret, qui a notamment mentionné le projet de reprendre le parking Adolphe Hugues où les camping-cars seront interdits, 49 places de stationnement marquées et un quai construit pour les autocars. Quant à l'organisation de navettes, « l'essai fait en 2018 a été non concluant, pour les personnes à mobilité réduite le service existe via Trans Service Association ». Certaines remarques, dont celle sur le ruissellement, feront l'objet d'une étude particulière.



Le plan des modifications apportées aux contours de la rue Abbé Marius Hudry.



PEUGEOT

NOUVEAUX UTILITAIRES



ÉLECTRIQUE ET THERMIQUE

JUSQU'À
10 000 €
D'AVANTAGE CLIENT⁽¹⁾

PEUGEOT RECOMMANDE **TotalEnergies** PARTNER : Consommation mixte WLTP⁽²⁾ (l/100 km) : 5,4 à 8,0. Émissions de CO₂ WLTP⁽²⁾ (g/km) : 143 à 178. EXPERT : Consommation mixte WLTP⁽²⁾ (l/100 km) : 6,6 à 10,1. Émissions de CO₂ WLTP⁽²⁾ (g/km) : 172 à 264. BOXER : Consommation mixte WLTP⁽²⁾ (l/100 km) : 7,5 à 13,2. Émissions de CO₂ WLTP⁽²⁾ (g/km) : 198 à 347.

(1) Soit jusqu'à 10000 € HT de remise sur le prix d'un E-Boxer au tarif de 56400 € HT, tarif du 02 janvier 2025. Offre réservée aux clients professionnels, non cumulable, jusqu'au 31/03/25, pour toute commande passée avant le 31/03/25 dans le réseau PEUGEOT participant. Conditions sur Peugeot.fr.

Le nouveau crématorium est annoncé pour la fin de l'année 2026

Une réunion publique a récemment été organisée pour présenter le projet de futur crématorium, à Albertville. Cet espace moderne, prévu sur le terrain attenant au crématorium actuel, devrait voir le jour en 2026.

ALBERTVILLE

Le mardi 21 janvier 2025, le vainqueur de l'appel d'offres pour le crématorium d'Albertville, l'entreprise OGF, a présenté son projet pour le futur bâtiment, à l'occasion d'une réunion publique organisée sur le sujet. Avec des travaux prévus dès janvier 2026, voici les équipements qui prendront place sur le terrain situé à côté de l'actuel centre funéraire.

Un intérieur moderne

Le futur crématorium, grand de 604 m², disposera d'une salle de cérémonie de 140 places assises afin de rendre un dernier hommage au défunt. Cette dernière offrira une vue sur les montagnes. Il sera également possible de suivre la cérémonie à distance, grâce à la retransmission de cette dernière. Un second espace de convivialité, équipé d'un écran, permettra de suivre également l'événement, lors de fortes affluences. Une salle de remise des urnes permettra de suivre en direct la crémation, afin d'emporter l'urne vers le jardin des souvenirs ou la salle de stockage des urnes.

Un extérieur arboré

L'espace d'accueil sera précédé d'un parvis couvert pour permettre le regroupement de la famille et des proches du défunt. Le lieu comprendra également un parking d'une quarantaine de places. Enfin,



Voici à quoi devrait ressembler le futur crématorium d'Albertville.

le jardin des souvenirs offrira un espace arboré afin de disperser les cendres ou venir se recueillir tout en préservant la perméabilité des sols. Ce dernier sera séparé de l'extérieur par un grillage et d'un portail. Le fond de la parcelle sera dédié à l'écopâturage entretenu

par des moutons.

Des équipements écoresponsables et français

L'ensemble des équipements de crémation sera fabriqué en France, de même que le système de filtration, représentant un investissement de

plus de 100 000 euros. Le four permettra jusqu'à 1200 crémations par an, sans limitation de taille pour les cercueils, même s'il est estimé 700 crémations sur la première année de son fonctionnement.

Néanmoins, il sera possible,

au besoin, d'ajouter une nouvelle salle de crémation, équipée d'un second four. La chaleur fatale générée par la crémation sera récupérée afin de chauffer l'eau du bâtiment. Le crématorium permettra aux habitants du bassin albertvil-lois, ainsi qu'à ceux de la Ta-

rentaise, d'incinérer un proche sans avoir à se rendre jusqu'à Chambéry, ce qui limitera les impacts écologiques liés aux déplacements. Enfin, 30 % de la toiture du bâtiment sera équipée de

panneaux photovoltaïques.

ESTELLE MARTIN-BORRET

De nombreuses questions de la part des habitants

Les habitants et professionnels présents lors de la réunion en ont profité pour poser leurs questions. L'une d'entre elles a porté sur le coup du projet. La commune d'Albertville s'est portée acquéreuse du terrain de 6 000 m². L'opérateur OGF investira, quant à lui, 2,9 millions d'euros afin de construire le bâtiment et de l'équiper. A l'issue des 25 ans de la délégation de service public, les installations reviendront à la collectivité. Une autre question a porté sur l'organisation des cérémonies. Celles-ci se-

ront gérées par deux agents funéraires OGF. Néanmoins, il sera possible à d'autres équipes d'en organiser à condition d'être formées à l'utilisation des équipements.

Un tarif de crémation proche de celui pratiqué à Chambéry

Concernant les nuisances pour le voisinage du crématorium, les habitants à proximité ne devraient pas être gênés par les fumées grâce au système de filtration. De même, l'absence de murs d'enceinte devrait éviter un impact visuel trop important. Une autre question a concerné l'ouver-

ture du jardin du souvenir : celui-ci sera ouvert le week-end ou en accès libre sur des plages horaires spécifiques. Un code sera fourni aux familles afin d'ouvrir le portail. Des bornes seront également installées afin de connaître le nom des personnes dispersées et de se recueillir.

La tarification des crémations sera sensiblement la même que celle pratiquée à Chambéry, soit environ 825 euros TTC avec une cérémonie de 30 minutes, menée par un maître de cérémonie.



Habitants et professionnels du secteurs ont profité de la réunion publique pour faire part de leurs interrogations.

Enquête INSEE : la ville a gagné des habitants, mais a perdu des jeunes

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié, le 14 janvier dernier, les résultats de son enquête sur la commune. Population, économie et emploi, logement, revenus... sont passés à la moulinette.

UGINE

La population d'Ugine était de 7 148 habitants en 2021, marquant une légère augmentation (+146) par rapport à 2015 (7 042 habitants). La répartition par tranches d'âge montre une population vieillissante : 18,2 % des habitants ont entre 60 et 74 ans, tandis que 12,1 % ont 75 ans ou plus. En revanche, la proportion de jeunes (0 à 14 ans) a diminué à 16,6 %. Le taux d'activité des 15-64 ans s'élève à 76,6 %, avec 70 % ayant un emploi. Le chômage a reculé, atteignant 6,6 % en 2021 contre 7,8 % en 2015. Le secteur industriel reste un pilier de l'économie locale, représentant près de 45 % des emplois. Cependant, les emplois dans les secteurs de la construction et des services progressent, montrant une diversification économique. Côté habitations, le parc immobilier comprend 4



Avec Ugine, dans le Val d'Arly seule Saint-Nicolas-la-Chapelle gagne des habitants

031 logements en 2021, dont 85,5 % sont des résidences principales. Les maisons représentent 43,5 % des logements, tandis que les appartements dominent à 55 %. La taille moyenne des logements est en augmentation, avec 3,9 pièces en moyenne.

Revenus et environnement

Le revenu médian disponible par unité de consommation s'élève à 22 420 euros en 2021, légèrement supérieur à la moyenne nationale. Néanmoins, environ 13 % des ménages vivent sous le seuil de

pauvreté, une proportion plus marquée parmi les locataires (36,6 %) que chez les propriétaires (7,3 %). Parmi les 15 ans ou plus, 23,2 % ne détiennent aucun diplôme, tandis que 33 % sont titulaires d'un CAP ou BEP. La proportion de diplômés de l'ensei-

gnement supérieur reste modérée, avec seulement 4,3 % ayant un diplôme de niveau bac+5 ou plus. Les déplacements domicile travail s'effectuent majoritairement en voiture (82 %). Malgré cela, des améliorations dans les infrastructures de mobilité douce

(vélo, marche) pourraient répondre aux tendances actuelles de développement durable. Une ouverture sur l'avenir.

BERNARD LEPAGE

L'étude complète à consulter sur www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-73303



Appartements du T1 au T4
Maisons T4 / T5

Nouvelles normes RE 2020

Chauffage collectif au bois
ou pompe à chaleur selon les logements



Travaux en cours

Idéal pour habiter ou investir

Prise de rendez-vous au 04 28 29 58 85
ou par mail à contact@katrimmo.com



Les croisières s'amuse- nt et les retraités s'évadent

En 2025, les retraités d'Ugine n'ont pas l'intention de ralentir. Grâce à un programme riche et varié, ils profitent d'une année dynamique, faite de découvertes, de rencontres et de moments conviviaux. Demandez le programme

UGINE

L'association uginoise redouble d'efforts pour offrir un large éventail d'activités et sorties. Jugez-en : une journée récréative (belote, tarot, promenade) est organisée le samedi 8 février à Marzens avec repas pris en commun au restaurant « Le Champ Tillet ». Et le tirage des rois l'après-midi offert par l'association des retraités. Les inscriptions sont à prendre jusqu'au 3 février auprès de Blanche Pessoz (tel. 04 70 37 20 50) ou Danièle Baussant (tel. 04 79 37 52 02). Le règlement se fera sur place. Les voyages organisés sont une véritable bouffée d'air pour de nombreux retraités. Cette année, le programme inclut des escapades : une croisière dur le Danube, du mercredi 9 au dimanche 13 avril (42 personnes inscrites) ; une journée surprise croisière le vendredi 4 juillet 2025 ; une sortie dans la Drome, le vendredi 25 avril 2025 et une autre dans l'Albanais le vendredi 30 mai 2025.

Un voyage au pays des cigognes

Ce sont 4 jours et 3 nuits en



L'association chère à Georges Croissonnier multiplie les activités pour distraire les retraités

Alsace qui sont aussi prévus, du 15 au 18 septembre 2025, pour les personnes intéressées, adhérentes ou non à l'association. Enfin, une jour-

née à deux pas du Mont Blanc est agendée le vendredi 3 octobre 2025. Vous pouvez demander les programmes et dossiers d'inscription à l'agence Cimes Évasion au 06

28 96 80 64, ou à la permanence d'Ugine, 84 place Montmain, en face du cinéma Chantecler, le samedi matin de 9h à 11h. Ces initiatives visent à maintenir un mode

de vie actif tout en favorisant les échanges sociaux.

BERNARD LEPAGE

Renouvellement des cotisations pour

L'année 2025 :
pour Ugine, Maison Perrier de la Bâthie, les samedis de 9h à 11h ;
pour Albertville : Maison des associations, 21 Rue Georges Lamarque, les jeudis de 9h à 11h30.

Une spectaculaire table d'orientation panoramique

LA GIETTAZ

Initiée par le domaine des Portes du Mont-Blanc, une table d'orientation XXL est opportunément nommée Tabl'O. Elle offre une vision à quasi 360 degrés, des Aravis au Beaufortain, au sommet de la Tête du Torraz à 1930 m d'altitude.

Face au toit de l'Europe, les montagnes se mirent dans la retenue collinaire du Jailet. L'œuvre monumentale a été réalisée par Arthur Novat, un artiste qui crée des œuvres avec l'aide du numérique et notamment grâce aux nouvelles technologies 3D. Et un nom sans doute moins connu que les œuvres d'un père : Pierre Novat (1928-2007), a produit pendant plus de quarante ans des panoramas cartographiques de domaines skiables. Ici, le projet a été de concevoir et réaliser une table d'orientation novatrice, où les sommets se superposent dans le paysage, et le

regard du public, avec un arc de cercle découpé dans le métal.

Une idée de génie dont le but était aussi d'impliquer l'artisanat local. Avant la réalisation finale, l'artiste, suivant ses visites sur le site, a d'abord conçu un calque en plexiglas. Après un scannage, une métallerie haut-savoiarde a découpé et assemblé le tout. Il a fallu également installer en surplomb une solide plateforme afin de supporter le tableau. Résultat : l'ensemble en métal mesure 12 mètres de long pour une hauteur de 2 mètres. Une esthétique aboutie même si certains pourront contester la couleur rouille de la table devant un paysage blanc immaculé. Les contrastes sont aussi la vie. Le but était de provoquer l'ascension vers ce lieu et d'attirer l'attention du visiteur pour qu'il identifie et fasse coïncider la table avec les sommets des Savoie... sans aide visuelle numérique.

BERNARD LEPAGE



Une connaissance des sommets immanquable avec cette astucieuse table Photo François Deswarte

Des poids-lourds circulent dans les gorges de l'Arly, les usagers sont mécontents

Depuis une dizaine de jours, des poids lourds d'un tonnage supérieur à la limite autorisée, semblent circuler dans les gorges de l'Arly. Des automobilistes les ont comptabilisés sur cette route départementale. Ils ne décolèrent pas.

UGINE

Ces derniers temps, le débat est animé sur leur page Facebook et ces usagers posent une question : « Est-ce que l'interdiction des plus de 19T est encore en vigueur dans les gorges de l'Arly ? Ce matin, (le 21 janvier, NDLR), entre 9h30 et 10h pas moins de 25 44 tonnes plus un convoi exceptionnel, je vous laisse imaginer la difficulté de circulation qui va avec ! Attendez-vous vraiment un grave accident pour réagir ? »

Interdits pendant l'hiver

Les usagers concernés l'assurent : « La preuve par les demi-tours qu'ils font aujourd'hui quand ils se font contrôler au rond-point des Mollieres à UGINE ». Quant à Christophe, il affirme que « la desserte locale est à l'appréciation des forces de l'ordre », à propos des dérogations de circula-



En hiver, certains poids lourds n'ont pas le droit de circuler dans les gorges de l'Arly. Photo d'illustration

tion. De son côté, la préfecture de la Savoie rappelle que « la route est difficile de Flumet à la limite de la Haute-Savoie. De plus, la RD1212 est interdite dans les gorges de l'Arly aux véhicules articulés,

aux semi-remorques, aux camions plus remorques durant toute la période hivernale. Leur hauteur est limitée à 4,50 mètres ».

Ces camions, interdits, viendraient des pays de l'Est selon

un conducteur, alors que Leticia précise : « Le tunnel de Fréjus est fermé. (Il était inaccessible entre le 21 et le 22 janvier 2025, en raison d'une fermeture du tunnel d'Orelle,

NDLR). Je pense que c'est à cause de cela. La police est au rond-point à UGINE avant les gorges pour empêcher les camions de passer », en direction du tunnel du Mont Blanc. L'amende de 1 500 eu-

ros en cas d'infraction ne semble pas toujours dissuasive, car Francis est sûr de lui : « Ils s'en fichent et de toute façon, c'est le patron qui paie ! »

BERNARD LEPAGE

« À voir la tête de mon médecin, j'ai compris que je perdrai un sein »

UGINE

Selon les données de Santé Publique France, chaque année, ce sont 61 214 nouveaux cas de cancer du sein qui sont détectés dans notre pays. A l'occasion d'Octobre Rose, Nadège Girard s'est exprimée sur sa maladie. Aujourd'hui, la responsable de salle du restaurant Castello d'Enzo va plus loin, évoquant les étapes du cancer et sa décision de refuser la chirurgie de reconstruction.

Quand est-ce que votre cancer du sein a été découvert ?

Cela fait plus de dix années que je combats la maladie. J'ai eu deux cancers. Le premier, à l'âge de 27 ans, dépisté après un contrôle. Un deuxième cancer est arrivé dix ans plus tard. À 42 ans, en voie de rémission, je suis toujours suivie par ma gynécologue et un oncologue, avec de l'hormonothérapie. Dès le premier cancer, j'ai fait le nécessaire en prenant des cachets. J'ai été simplement grattée, sans acte chirurgical. Contrairement au deuxième cancer : échographie, mammographie et chirurgie, je suis alors restée alitée trois mois.

Auparavant, aviez-vous eu des signes précurseurs de la maladie ?

Au début, à part une grosseur entre les seins, je ne sentais pas de ganglions. Plus tard, on m'en a découvert plein. Plus tard, j'ai eu un traitement très lourd et difficile à supporter : de longs mois de chimiothérapie et des rayons X avec des effets secondaires, la perte des ongles de pied, des brûlures sur le visage et je n'ai pas été prise à temps pour garder mon sein. De plus, la chimiothérapie vous rend ménopausée, automatiquement. Pour l'origine supposée de la maladie, je dirais que j'ai eu un choc émotionnel avec la perte de ma maman à 25 ans, j'ai eu du mal à l'accepter.

Dans quel état psychologique étiez-vous à l'époque ?

J'étais en état de choc, avec du mal à partager, beaucoup de larmes, de colère contre tout le monde, même Dieu, en me disant : pourquoi on m'abîme ? J'ai eu de la chance, aussi, avec le soutien de ma famille et de Gennaro, mon patron depuis douze ans, qui aurait pu me licencier. Il a été extraordinaire, présent tout le temps et m'a accompagné aux examens. Si je n'avais pas eu ce soutien, je pense que j'aurais tout arrêté, j'étais fatiguée de deux heures de chimio, six jours sur sept. Par la suite, je ne voulais pas que l'on me voie dans cet état. Je n'étais pas belle à voir, repliée sur moi, je m'occupais des fleurs au jardin,



Nadège Girard conseille aux femmes de se faire contrôler à 25 ans.

du potager. Cela m'a, tout de même, permis d'avancer.

Comment avez-vous vécu la perte de votre sein ?

Le chirurgien m'a dit « je peux vous redonner une féminité » et ça m'a choquée. Je n'ai pas compris

que l'on puisse me dire cela. Attendre après le chirurgien pour retrouver sa féminité ? J'ai pris longuement une décision définitive : pas de reconstruction. Un an nécessaire de reconstruction, avec des cicatrices supplémentaires, une fatigue du corps et de la souffrance, encore, c'était non. Je suis

belle et féminine, telle que je suis. J'ai affronté le regard des autres en portant des choses très moulantes. Le chirurgien a essayé de me faire changer d'avis, l'oncologue, qui m'a suggéré en vain un tatouage, a compris et respecte ma décision,

tout comme mes proches.

Avez-vous un conseil ?

Il faut que les femmes se fassent contrôler pour détecter un éventuel cancer du sein, et ce, dès leurs 25 ans.

BERNARD LEPAGE

Yvonne Michel : une centenaire au grand cœur

Yvonne Michel, ancienne religieuse résidente de l'Ehpad La Bailly de la Bâthie, fêtera ses 100 ans le jeudi 30 janvier 2025. Avec une grande douceur et bienveillance, elle partage avec nous son parcours.

ROGNAIX

Yvonne Michel naît à Paris le 30 janvier 1925. Elle est la fille d'Edouard Michel (Rognaix) et d'Aline Curtillat (Cevins), venus à la capitale afin de travailler dans le domaine de l'hôtellerie. Alors que sa maman effectue des ménages et que son père évolue en conciergerie, la petite Yvonne reçoit une éducation particulière au vu de son esprit vif, rapidement détecté par son père. En 1931, sa maman met au monde une seconde fille, Jeannine. Malheureusement, en 1933, Edouard Michel décède. Sa mère ne peut à la fois travailler et s'occuper d'une petite fille de 18 mois. Elle doit se résoudre à confier Jeannine à sa sœur Joséphine Curtillat qui réside à Cevins. Jeannine sera élevée en Savoie avec sa cousine Léa jusqu'à l'âge de 14 ans. Yvonne reste à Paris avec sa mère et les deux sœurs ne se voient que quelques fois par an. Cette séparation forcée sera douloureuse pour toute la famille et notamment pour Yvonne.

Entre destin et religion

Yvonne intègre rapidement un institut tenu par des religieuses, enchaînant les petites bêtises avec une intelligence espiègle. Elle devient néanmoins religieuse et s'occupe d'une école de jeunes filles durant 18 ans à la Ciotat en compagnie de sa sœur de cœur Suzanne Graniou. De-



Yvonne Michel, anciennement « sœur Bernadette » fête ses 100 ans le 1er février 2025.

venue « Sœur Bernadette », Yvonne s'élève au rang de sœur supérieure et continue d'accompagner des jeunes filles à Martignes, enseignant la lingerie, la couture et les disciplines du tailleur. « Tous les dimanches, il y avait des frégates sur l'étang de Berre,

se remémore Yvonne. C'était beau ! Une fois, de retour à Cevins, j'ai donné la communion à Jeannine, ma petite sœur avec des pastilles de menthe ! On a beaucoup ri ! »

Rognaix, un lien indéfectible

Alors qu'elle cherche une co-

lonie de vacances pour l'été, elle est contactée par le père Perrier de Moûtiers : « Il avait vu qu'une maison se louait sur Rognaix. C'était l'occasion d'emmener les filles à la montagne ». Quelques années plus tard, Sœur Bernadette redevient Yvonne Michel au

moment où cette dernière quitte sa vie de religieuse. Elle cherche alors un pied à terre et c'est une nouvelle fois à Rognaix qu'elle pose ses valises, habitant de nombreuses années le presbytère avec Suzanne Graniou. Jusqu'à ses 70 ans, elle s'investit auprès du

CCAS d'Albertville avant d'entrer en juillet 2023 à l'Ehpad de la Bâthie. Grâce à l'aide de ses aides à domicile Marie et Chantal, elle reste à son domicile jusqu'à l'âge de 98 ans.

ESTELLE MARTIN-BORRET

« Je suis heureuse »

Toujours animée de beaucoup de douceur et le sourire taquin, Yvonne Michel nous parle de son quotidien.

« C'est un bonheur de penser que quelqu'un pense à vous »

« J'ai eu de la chance et beaucoup de bonheur. Ici je suis bien, bien soignée et bien nourrie même si ça ne vaut pas les repas de ma Suzanne, qui nous a quittés en juin. C'est un bonheur de penser que quelqu'un pense à vous. Je vois encore beaucoup de monde, mon cousin Denis Perroux auquel je suis très attachée, et sa gentille épouse Maryté. Je suis toujours heureuse de voir Mme

Godichon, l'ancienne infirmière libérale de la Bâthie qui vient me rendre visite. Je reçois également avec beaucoup de plaisir Joëlle, Franca, Danielle et d'autres personnes qui me sont chères. Merci beaucoup également à Madame Christin Cervellin pour sa gentillesse et notamment le joli sapin décoré qu'elle m'a offert à Noël ». Yvonne Michel fêtera ses 100 ans le jeudi 30 janvier 2025.



Yvonne Michel, anciennement « sœur Bernadette » fête ses 100 ans le 1er février 2025. Florence Hurard

Une page qui se tourne et des milliers de livres à venir

Fermée depuis le mois de janvier, la médiathèque du Village 92 se réinvente entre beauté et nouveauté. L'équipe des lieux, épaulée par une quinzaine de bénévoles, s'affaire pour que tout soit prêt pour sa réouverture au samedi 1^{er} février 2025.

LA LÉCHÈRE

Peut-être l'aurez-vous remarqué. La médiathèque du Village 92, paradis des lecteurs petits et grands, s'est refait une beauté durant le mois de janvier. L'équipe des lieux, entourée d'une quinzaine de bénévoles, travaille à la réouverture du lieu culturel, qui doit avoir lieu ce week-end, samedi 1^{er} février 2025.

Vers un nouveau chapitre

Durant le mois de décembre, les usagers de la médiathèque du Village 92 ont eu la surprise de voir leur espace culturel partiellement ouvert aux étagères allégées suite au déménagement de Savoie Biblio vers les locaux chambériens, emportant par la même occasion plusieurs dizaines de milliers de documents. Néanmoins, que les lecteurs se rassurent car la médiathèque a, entre-temps, « refait le plein » grâce au soutien financier de la Communauté de communes des vallées d'Aigueblanche, avec l'achat de plus de 6 000 documents.

Des nouveautés, du choix et des conseils

Néanmoins, après le succès des rendez-vous culturels de « Matière cosmique » du mois de novembre, la médiathèque est entrée en sommeil, n'ouvrant que quelques jours sur



La médiathèque du Village 92 est prête pour sa réouverture du 1^{er} février.

le mois de décembre et en fermant ses portes au public durant tout le mois de janvier. Mais ce sommeil n'est qu'une apparence, car le bâtiment attendant à l'Atrium est resté en ébullition : mise en place d'un nouveau logiciel de référencement des documents, enregistrement des œuvres déjà présentes, réception des nouvelles, catalogage, bibliothéconomie et réorganisation de

l'espace mobilisent l'intégralité de l'équipe de la médiathèque, secondée par une quinzaine de bénévoles. « Le but était d'offrir un lieu d'accueil aéré, fonctionnel et cosy où l'on a envie de rester, nous confie Laure Gonther responsable de la Médiathèque. Si les plus anciens de nos livres datent de 2022, nous avons fait l'acquisition de nombreuses nouveautés. Nous avons certes quelques classiques

mais la plupart seront consultables sur support numérique. Nous avons conservé l'espace presse et CD, très utilisé par nos visiteurs. L'espace jeux a également été mis en valeur. Nous avons aussi revu l'organisation des livres afin de la rendre plus instinctive. L'espace libéré va nous permettre la mise en valeur des expositions et d'augmenter l'espace dédié à la sélection d'œuvres. »

Une équipe de choc

« La médiathèque du Village 92 ne serait rien sans ceux qui l'habitent, complète Laure. J'ai la chance de travailler avec une équipe formidable qui aime ce qu'elle fait et propose un accueil et des conseils de qualité. Nous devons également beaucoup à nos bénévoles, sans qui une réouverture au 1^{er} février n'aurait pas pu être envisagée. Nous redémarrerons calmement avec l'exposition « Tu lis, donc tu es un super-héros ! », avant

de reprendre avec plus d'événements au mois de mars et avec l'amélioration de la zone dédiée aux jeunes lecteurs. »

ESTELLE MARTIN-BORRET

Reprise des horaires classiques au 1^{er} février 2025 : du mardi au vendredi, entre 16 heures et 18h30, le mercredi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18h30. Et le samedi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Qui sont les bénévoles de la médiathèque du village 92 ?

Organisés en ateliers, les bénévoles de la médiathèque se sont relayés pour coller les cotes, renforcer les reliures et couvrir les nouveaux livres reçus. « Je souhaitais découvrir l'envers du décor. J'ai vu une annonce à la pharmacie et une de mes connaissances fréquentait la médiathèque. Du coup je me suis lancée. On n'imagine pas toute l'organisation mise en place pour que les utilisateurs puissent emprunter des livres », explique Christiane, 76 ans.

« Pour ma part, j'ai animé des ateliers deux fois par mois à la médiathèque et je suis très attachée à ce lieu. Quand l'équipe a recherché des bénévoles je suis naturellement venue lui prêter main-forte. Pour moi, les livres

sont importants, j'en emprunte d'ailleurs souvent », déclare Nadine, 65 ans. « Je fréquente la médiathèque depuis que je suis en retraite. À 65 ans, c'est plutôt le côté rencontre et ambiance sympathique que je recherche. Quand j'ai vu l'appel à bénévoles, je savais que j'y trouverais une ambiance bon enfant et conviviale », complète Chantal. En effet, les médiathèques, d'après le sociologue Claude Poissenot, sont des lieux de socialisation des solitudes. « La force des médiathèques, c'est d'attirer des gens qui cherchent la solitude ou, au contraire, d'autres qui ne veulent pas rester seuls », déclare-t-il.



Couvrir, renforcer, étiqueter... Un travail de titan accompli par une équipe de bénévoles dévoués.

Nouvelle cordée à l'hôtel Pashmina

À l'hôtel Pashmina, la nouvelle équipe de cordée réunit Camille Vallet, chef de cuisine, et Sébastien Deléglise, chef pâtissier, accompagnés du chef-coach Romuald Fassenet, Meilleur Ouvrier de France. Ensemble, ils réinventent l'excellence culinaire à 2 345 mètres d'altitude.

VAL-THORENS

À Val Thorens, l'Hôtel Pashmina 5* abrite deux restaurants, la brasserie « le Base Camp » et la table gastronomique « Les Explorateurs ». Chef-consultant et Meilleur Ouvrier de France, Romuald Fassenet accompagne les équipes de restauration du Pashmina en mentor inspiré.

Une cordée sucrée salée

Sébastien Deléglise est présent depuis l'ouverture du Pashmina il y a dix ans. Il a construit une véritable signature culinaire. Récompensé par le prix Passion Dessert 2023 du Guide Michelin, il s'illustre par sa capacité à sublimer les desserts avec audace et minutie. « Un dessert doit vivre, surprendre à chaque bouchée », affirme ce chef passionné, influencé par ses années passées chez Christophe Aribert. Sa philosophie, proche de celle de Pierre Gagnaire, repose sur une quête constante de nouveauté et de perfection pour « ne pas s'endormir ». Pour éviter la monotonie, Sébastien revisite constamment ses créations. Chaque dessert peut être décliné en quatre dressages différents, jouant sur les textures



Le parcours des chefs trouve un écho dans la montagne, source d'inspiration et de défis. « On vient d'endroits rustres, où l'humilité est de mise », confie Sébastien.

et les présentations. L'hiver, il aime utiliser les agrumes, comme le yuzu ou la main de Bouddha.

Une aventure humaine et culinaire

Camille Vallet est un jeune

chef de moins de 30 ans. Originaire du Puy-en-Velay, il a fait ses armes auprès de Philippe Borin et dans les cuisines de l'Albert 1er à Chamonix. Il entame sa 4e saison à Val Thorens, prenant la suite de l'ancien chef, Josselin Jean-

blanc qui avait décroché une étoile au Guide Michelin pour la table des Explorateurs. À la table gastronomique, les deux chefs travaillent en parfaite complémentarité. « Nous avons des palais différents, mais c'est ce qui nous pousse à aller plus

loin », explique Camille. Dans les assiettes, ils mixent les produits savoyards, les propositions terre et mer, sans oublier l'acidité et la gourmandise. Cela va des pickles de betterave au Sérac de montagne, en passant par les

Saint-Jacques accompagnées de blette et servies avec un sabayon au café, jusqu'au chevreuil accompagné d'un jus parfumé à la myrtille, en terminant avec une déclinaison de poire et sarrazin.

LORÈNE HERRERO

Les frères Ladevant attendus après leur podium en Suisse

CHAMPAGNY EN-VANOISE

Louna et Tristan Ladevant ont survolé l'étape de Coupe du Monde d'escalade sur glace ce 25 janvier, en Suisse, à Saas Fee. A partir de jeudi 30 janvier, ils sont attendus avec impatience pour l'étape de Champagny en Vanoise. En effet, ce 25 janvier, Louna termine sur la première marche du podium, devant son frère Louna. « Nous avons déjà partagé des podiums, mais c'est une première pour nous de terminer 1er et 2e sur une étape de coupe du monde. C'est bon pour le moral et nous sommes déterminés à faire un podium partagé à la coupe du monde », explique Louna. Les deux frères, membres du « Club Champagny Glace

Montagne », sont attendus à domicile à partir de mercredi pour la cérémonie d'ouverture et le jeudi, sur la tour de glace de pour les premières qualifications. Toute La Plagne espère de nouveau un podium, avant les étapes des Etats Unis et la finale au Canada (le 1er mars). A noter, l'ambiance sera garantie au pied de la tour de glace avec la présence le samedi, de la 21e édition de la Gorzderette.

LORÈNE HERRERO

Programme de la coupe du monde d'escalade glace
 - Mercredi 29/01 à 17h30 : cérémonie d'ouverture.
 - Jeudi 30/01, de 9h à 17h : qualifications pour l'épreuve de difficulté.
 - Vendredi 31/01, de 9h à 11h30 : demi-finale de l'épreuve de difficulté.
 De 16h à 18h30 : qualifications de l'épreuve de vitesse, et de 19h à 20h : finale de l'épreuve de vitesse.
 - Samedi 01/02, de 18h30 à 20h : finale de l'épreuve de difficulté.
 Infos sur : laplagne.com



A gauche, podium ©Robert Hendrikson. A droite, en action ©Simon Gerard

Le pari fou de ces mordus de cyclisme pour monter une équipe et disputer le Tour de France

Avec « Ma petite entreprise », ces Chambériens passionnés de cyclisme espèrent réussir l'exploit de créer une équipe professionnelle, avec le soutien de centaines de TPE et PME à travers la France.

CHAMBÉRY

Un projet dingue, vertigineux. Un défi à la hauteur de la démesure du Tour de France, de ses cols mythiques, de ses exploits sportifs de légende. Depuis quelques mois, plusieurs Chambériens se sont mis en tête de monter de toutes pièces une équipe cycliste professionnelle, que l'on retrouvera, si toute se passe comme ils l'imaginent, dans le peloton de la Grande Boucle d'ici quelques années.

Pas de comparaison possible avec une autre équipe chambérienne, la prestigieuse Decathlon AG2R La Mondiale, au sommet du vélo français depuis plus de 30 ans. À part le point commun des racines savoyardes, un monde les sépare : contrairement au mastodonte Decathlon et son budget annuel de 26 millions d'euros, « Ma petite entreprise » – c'est le nom de cette nouvelle équipe – se veut un projet « à taille humaine », explique Simon Savre, avec une projection de budget estimé

entre « 3 et 5 millions d'euros ». Son originalité réside dans son modèle économique : il ne s'appuie pas sur un sponsor unique mais sur une constellation de TPE et de PME, qui associent leur image et un petit budget à ce projet collectif hors norme. Simon Savre, avec son compère et Emeric Ducruet, est parti de ce constat : « Les petites entreprises arrivent rarement à être visibles dans le sport, ce sont toujours les gros groupes que l'on voit. Nos petites boîtes aussi sont capables de grandes choses ! ».

« On ne pourra pas recruter Pogacar ! »

Résultat, les voilà partis à la conquête de leurs partenaires. « On pense qu'il y a des valeurs communes entre le cyclisme, qui est un sport d'équipe où on a besoin des autres pour avancer, et le monde de l'entreprise ». Les entreprises intéressées pour participer au projet peuvent choisir d'injecter selon leurs capacités : de 750 à 15 000 euros, voire plus si affinités. Il en faudra plusieurs milliers pour avancer. Simon Savre et son équipe - ils sont 6 à travailler dessus - assure



Simon Savre, pratiquant amateur et passionné de cyclisme, espère séduire des entreprises à travers tout le pays. Photo de droite ASO

avoir déjà signé « de nombreuses promesses d'engagement » auprès de sociétés séduites par le projet. Passionné de vélo, compétiteur à ses heures, Simon Savre a bien conscience de lancer un combat type « David contre Goliath », mais il croit

en leur bonne étoile, en leur capacité à fédérer autour de leur motivation et leurs valeurs. « On ne pourra pas recruter Pogacar ! », plaisante celui qui ambitionne d'abord de monter une équipe féminine dès 2026. Eil promet de « bien payer » les coureurs, et

de « s'inscrire dans le temps » avec un staff, des équipementiers. Réalistes, les créateurs de « Ma petite entreprise » ne s'empêchent pas de rêver. Et se fixent comme objectif de participer au « Tour de France 2030 », et d'intégrer les

premiers pelotons dès janvier 2026. Sur la route de leur création d'équipe, l'année 2025 sera donc une année charnière avec de nombreux cols difficiles à franchir.

FLORENT PECCHIO

Une partie du réseau d'eau potable contaminée aux PFAS

GRAND CHAMBÉRY

Les PFAS, plus couramment appelés « polluants éternels », continuent de faire parler d'eux. Cette fois-ci, c'est du côté de Chambéry que ça passe. Dans un communiqué de presse commun, diffusé lundi 27 janvier 2025, Grand Chambéry et la préfecture de Savoie indiquent que deux prélèvements réalisés courant 2024 sur le réseau d'eau potable du territoire ont révélé une présence de ces polluants. « La zone de distribution concernée comprend la commune de Jacob-Bellecombette ainsi qu'une partie des communes de Chambéry, Cognin, Saint-Baldoph, Barberaz, La Ravoire et Montagnole », précisent les autorités.

Alors que le seuil maximal est fixé par une directive européenne à 100 nanogrammes/Litre (Ng/L), « deux résultats ponctuels d'analyses du contrôle sanitaire d'une partie des eaux produites par Grand Chambéry sont supérieurs au seuil : 131 Ng/L en février et 110 Ng/L en décembre

2024 ».

Les autorités précisent également que, « à ce stade, en application des recommandations sanitaires nationales et de la position interministérielle, (...) il n'est pas prévu de restriction de consommation de l'eau. »

Grand Chambéry assure qu'il « va mettre en place un plan d'actions à court et moyen terme », sans entrer dans le détail à ce stade. L'agglomération « lancera des études préalables pour déterminer les meilleures solutions de traitement de l'eau. »

« Les recherches pour déterminer l'origine de ces substances dans la nappe de Chambéry sont en cours, en lien étroit avec les services de l'Etat », précise la collectivité. Depuis plusieurs mois, les PFAS sont régulièrement au cœur de l'actualité, en particulier à quelques dizaines de kilomètres de là, à Rumilly. Les PFAS sont des composés chimiques synthétiques spécifiques utilisés notamment dans l'industrie et pour de nombreux produits de la vie courante.

FLORENT PECCHIO



L'eau potable du réseau Grand Chambéry touchée à son tour par les PFAS. Photo d'illustration

Les agriculteurs confrontés à la raréfaction des terres

Soumises à une pression foncière grandissante, les terres agricoles sont sources d'intenses convoitises. Pour les agriculteurs, il devient difficile de les conserver ou d'accéder à des terrains disponibles.

DOSSIER RÉALISÉ PAR AURORE DUPONT

GRAND LAC / GRAND CHAMBÉRY

A lors que les grandes lignes du projet de zone d'aménagement concerté « ZAC 3 Savoie Technolac » apparaissent de plus en plus clairement, quatre agriculteurs qui cultivent aujourd'hui les parcelles concernées sur La Motte-Servolex se sentent impuissants face à la perte annoncée de ces terres.

Julien Dutreige est l'un d'eux. Associé à son oncle et à son frère au sein du GAEC des Saules, ils exploitent 73 hectares de terres agricoles réparties sur cinq communes. Avec la ZAC 3, ils perdront un hectare de cultures céréalières destinées à nourrir leurs bêtes installées sur la commune de Drumettaz-Clarafond : « C'est la meilleure des terres qu'on a sur l'exploitation aujourd'hui qui s'en va », se désolent-ils. Pour combler le manque, c'est « l'équivalent d'à peu près 20 tonnes de maïs par an qu'il faudra racheter en plus ».

« Je perds des terrains qu'on avait déjà »

Quentin Degrange cultive une parcelle voisine. Il a repris la ferme familiale il y a deux ans « avec la volonté de pouvoir vivre de ce métier et de diversifier l'offre de produits, confie-t-il. On avait pas mal de cultures céréalières qu'on utilisait pour nourrir le bétail. Là, on va changer. On va essayer de ne faire que des productions transformées et vendues à la ferme. Par exemple, du blé meunier pour faire de la farine, du tournesol pour faire de l'huile ».

Un modèle auquel il croit : « J'essaie de convertir les terrains qu'on a déjà et pourquoi pas d'en trouver d'autres. Là, c'est plutôt dans le sens inverse que ça se passe. Je perds des terrains qu'on avait déjà », raconte-t-il, amer. S'il subit cette pression foncière, il s'estime tout de même chanceux : « Je vois que ceux qui n'ont pas déjà du terrain n'arrivent pas à en trouver en Savoie ». C'est le cas d'Elsa Sidawy, qu'il emploie en tant que saisonnière d'avril à septembre. Elle s'apprête à faire sa deuxième saison comme salariée de sa ferme. De-

puis qu'elle a obtenu son brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole en 2023, elle rêve de pouvoir monter sa propre exploitation. Mais elle et sa future associée, Lydia, diplômée en 2022, se heurtent à des murs.

Depuis trois ans, elles démarchent des collectivités qui ont souvent « du foncier, dont du foncier agricole », précise-t-elle. Leur souhait : fournir la cantine centrale de Chambéry. « On sait qu'ils cherchent constamment des producteurs locaux et bio ». Malgré l'apparente simplicité de leur projet, elles enchaînent les déconvenues.

Des terrains sur Chambéry-lehaut « qui cochaient toutes les cases » et « à deux minutes de la cantine centrale » leur échappent. Jimmy Bâabâa, élu en charge de la transition écologique à la mairie de Chambéry, précise que ces terrains « doivent être aménagés en parc, pour permettre l'accès à la nature au plus grand nombre d'habitants ». La commune de Barberaz, elle, était prête à leur fournir un terrain, mais la décision est



Quentin Degrange a repris la ferme familiale il y a deux ans. Il risque déjà de perdre un hectare de terres agricoles sur la ZAC

désormais entre les mains de la préfecture et de l'ARS, puisque la parcelle se trouverait à la fois en zone inondable et de captage d'eau potable.

« C'est que des petites parcelles à droite à gauche »

Un parcours du combattant qu'elles sont loin d'être les seules à vivre. Quentin Taulera, issu de la même promo qu'Elsa, a abandonné ses recherches en Savoie. Le manque d'offres combiné au prix du foncier a eu raison de sa motivation. C'est dans l'Ain qu'il a trouvé son bonheur. Côté Savoie, on lui proposait quatre

hectares « dans une enclave sans lumière » et « asphyxiée en eau » pour 450 000 euros avec une maison complètement détruite. Dans l'Ain c'est un terrain légèrement plus petit avec « un bâtiment agricole de 300 m², une maison d'habitation de 100 m² habitable et une grange de 250 m² avec la charpente en bon état » qu'il a acheté pour 350 000 euros avec ses associés.

Sur le territoire de Grand Lac, à Brison-Saint-Innocent, Mailys Ferré a créé le Potager de Saint-Inn en 2019, à force de persévérance. Elle s'est d'abord lancée seule et voudrait aujourd'hui pouvoir en vivre avec son

conjoint. Ils ne sont pas trop de deux pour exploiter les morceaux de terre qu'elle a péniblement trouvés.

« On n'a rien d'un seul tenant, que des petites parcelles à droite à gauche ». Ils perdent « un temps infini » en déplacement, explique-t-elle, sans compter les « branchements en eau sur différentes parcelles » et « il faut plusieurs tracteurs ». Là encore, persévérance et inventivité semblent être la clé. Pour exploiter les terres qu'ils ne peuvent pas irriguer, ils prévoient de se diversifier en faisant de la céréale. De l'orge à malter pour « faire de la bière ».

Comment les instances tentent de favoriser l'installation

Pour sauver les terres agricoles et favoriser l'installation de nouvelles exploitations, deux organismes disposent d'outils : la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) Savoie concentre son activité sur le foncier, quand la chambre d'agriculture s'efforce d'accompagner des agriculteurs.

« Dès qu'il y a un mètre carré qui se vend de terrain agricole ou naturel, on est informé par les notaires », explique d'emblée Emmanuel Laperrière, directeur de la Safer Savoie. À cela deux objectifs, « faire

connaître les mutations aux élus, aux représentants de la profession agricole » et « protéger à long terme ces espaces agricoles s'il y a besoin ».

Dans ce cas, la Safer « achète et redistribue le foncier en priorité à des agriculteurs » ou à des bailleurs publics ou privés qui doivent « s'engager à louer à des agriculteurs proposés par la Safer ».

« La priorité c'est pour les jeunes installés »

Pour Alexandre Moulin, vice-président de la chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, l'objectif est clair : « La priorité, c'est pour les jeunes



À gauche, Emmanuel Laperrière, directeur de la Safer et à droite, Alexandre Moulin, agriculteur et vice-président de la chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc.

installés, les porteurs de projets ». Il précise : « Jeunes ou moins jeunes, parce qu'on a pas mal de reconversions, des gens qui ont plus d'une quarantaine d'années ».

Son principal outil, les CLIF

(Comité local installation foncière) lui permettent d'agir conjointement avec des communes en identifiant au plus tôt les « surfaces qui vont se libérer » pour les proposer à des porteurs

de projet. Des « cellules de veille » qui, il le souligne, n'ont « ni pouvoir juridique, ni pouvoir décisionnel. On est juste là pour mettre les gens autour de la table et essayer de trouver la meilleure solution ».

En chiffres

Le foncier agricole de Grand Chambéry représente **13 324** hectares soit **25 %** du territoire. Les surfaces agricoles de Grand Lac représentent **8 171** hectares soit **27 %** du territoire. À titre de comparaison, elles représentent **45 %** du territoire français et **21 %** en Savoie.



Les douze communes qui ont fait le choix

des ZAP

- Aix-les-Bains
- La Biolle
- Le Bourget-du-Lac
- Chindrieux
- Drumettaz-Clarafond
- Grésy-sur-Aix
- Motz
- Pagny-Chatenod
- Ruffieux
- Saint-Pierre-de-Curtille
- Serrières-en-Chautagne
- Viviers-du-Lac

Plusieurs communes prennent une décision forte pour préserver leurs terres agricoles



Julie Novelli, vice-présidente de Grand Lac, en charge de l'agriculture et de la résilience alimentaire et maire de La Biolle.

En matière de préservation des terres agricoles, Grand Lac fait partie des agglomérations qui agissent. Plusieurs communes ont récemment choisi de s'engager pour la conservation de ce patrimoine en prenant une décision forte : classer une partie de leur territoire en zone agricole protégée (ZAP).

« Plusieurs communes souhaitent étudier cette question-là de par la pression foncière, de par la nécessité de protéger certains espaces », explique Julie Novelli, vice-présidente de Grand Lac, en charge de l'agriculture et de la résilience alimentaire.

Grand Lac a joué le rôle de coordinateur. On a aidé les communes à faire des diagnostics de leurs espaces, à travailler les cartes, à mener la réflexion, parce que ce n'est pas une petite décision de décider de « ZAPer » un secteur ».

Douze créations de ZAP

Elle précise : « Le préfet va prendre un décret que seul lui pourra retirer si nécessaire. Ce n'est pas quelque chose qu'on tricote et qu'on détricote comme on veut ».

Sur les 28 communes de Grand Lac, douze sont en cours de création d'une ZAP,

ce qui portera à 5 000 le nombre d'hectares protégés sur le territoire une fois la procédure finalisée, soit 1 300 de plus qu'aujourd'hui.

Outre ces décisions politiques, Grand Lac agit conjointement avec la Chambre d'agriculture au travers des CLIF (Comité local installation foncière) pour accompagner au plus tôt les agriculteurs s'appropriant à céder leurs terres, dans le but de les répartir « de la façon la plus efficiente possible » en laissant la place à de nouvelles installations si nécessaire.

Les agriculteurs baujus propriétaires de 30 % des surfaces qu'ils exploitent

En 2020, Grand Chambéry s'est doté d'un « schéma directeur agricole » valide jusqu'en 2025. Dans ce cadre, une « stratégie foncière agricole » a été votée en juillet 2023 visant notamment à identifier les secteurs à enjeux particuliers (renouvellement des générations, production locale, ressource en eau...) et une « SCIC foncière agricole de la Savoie » a été constituée, ayant pour vocation l'acquisition puis la rétrocession de foncier pour garantir la vocation agricole des parcelles.

Sur Grand Chambéry, plus de 85 % des surfaces agricoles sont « exploitées par des agriculteurs ayant leur siège sur le territoire et environ 8 % par des agriculteurs extérieurs », précise Éric Lux, directeur du service urbanisme et développement local de Grand Chambéry.

Les Bauges font exception

« Au cœur des Bauges, les agriculteurs sont propriétaires d'environ 30 % des surfaces qu'ils exploitent », ajoute-t-il. Elles font figure d'exception



Éric Lux, directeur du service urbanisme et développement local de Grand Chambéry.

puisque ils sont « seulement 16 % » sur le reste du territoire. Une situation qui, explique-t-il, « génère une fragilité au quotidien et des inquiétudes sur la pérennité et la rentabilité des exploitations. La pression foncière observée sur la cluse de Chambéry accentue encore ce phénomène ».

Il précise encore que « 90 % des surfaces agricoles sont des prairies permanentes ou des al-

pages, surfaces stratégiques en zone d'élevage pour nourrir les troupeaux et assurer l'autonomie fourragère pour l'hiver. Près de 5 % des surfaces sont cultivées en céréales » pour la consommation animale locale. « Les cultures spécialisées représentent seulement 3 % des surfaces mais plus de 33 % des emplois du secteur et 44 % du chiffre d'affaires agricole ».

Patrimoine de la ville : quels secteurs faut-il préserver absolument ?

La Ville de Rumilly veut sauvegarder et mettre en valeur son patrimoine, qu'il soit architectural ou naturel. Explications.



Les abords de l'église Sainte Agathe font naturellement partie des secteurs concernés

RUMILLY

« Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine » : c'est l'intitulé de l'axe 4 du programme « Action Cœur de ville », qui comprend nombre d'aménagements urbains dont la plupart sont déjà réalisés ou en cours. Il reste pourtant à réaliser une action, référencée A22 : « création d'un périmètre Site patrimonial remarquable (SPR) sur Rumilly ».

Bien, mais cela paraît plutôt abstrait. A quoi cela sert-il ? Le SPR, autrefois nommé ZP-PAUP, sigle imprononçable qui signifie « Zone de Protection

du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager », c'est l'un des outils de protection et de conservation du patrimoine historique ou naturel d'une ville ou d'un village. Pas seulement les bâtiments historiques, mais tous les éléments, y compris les sites naturels, qui caractérisent la valeur patrimoniale d'un lieu.

La première étape du processus consiste en la définition, approuvée, entre autres institutions, par le Ministère de la culture, du périmètre concerné, avant l'adoption du PVAP, Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine, qui établira les prescriptions et règlements applicables.

Le centre historique...

Depuis 2022, l'étude préalable à l'établissement du périmètre du SPR a été menée avec l'appui d'un bureau d'études, en prenant en compte les travaux déjà engagés auparavant. Le tracé retenu, présenté en conseil municipal par Yannick Clévy, maire adjoint, comprend, dans un premier temps, « la quasi globalité du périmètre délimité des abords de l'Église Sainte Agathe ».

Ce qui représente l'ensemble du « centre historique ancien avec la présence d'un tissu urbain médiéval », ainsi que les anciens remparts et l'église Sainte Agathe (inscrite au titre des Monu-

ments Historiques). Il compte également les « anciens faubourgs » du Pont-Neuf et de la Curdy, ainsi que le secteur Edouard André (jusqu'à la rocade). Plus ce que l'on nomme « l'ancienne ville haute », c'est-à-dire la rue Montpelaz, la rue des Remparts, la rue des Tours et la rue des Écoles, ainsi que le quartier de la place d'Armes et celui de la gare « y compris la rue des Terreaux ».

...et au-delà du centre

Et, ce qui est nouveau, en complément de ce périmètre, le nouveau projet présenté à la Commission nationale du Patrimoine et de l'Architecture, comprend désormais « les

berges du Chéran jusqu'à la chapelle de l'Aumône et les espaces verts adjacents », ainsi que la place de la Manufacture et l'ensemble paysager du Champ du Comte.

C'est donc un large périmètre qui est concerné. Même si ce périmètre a été validé à l'unanimité par le conseil municipal, on n'en est pas encore à la mise en application du PVAP (Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine) qui définira les contraintes à venir. Il reste une procédure qui va de l'enquête publique à l'acceptation par les commissions compétentes après accord du Préfet de Région.

CHARLES ROBIN

Quelles contraintes pour les habitants ?

Dans le périmètre d'un Site patrimonial remarquable, les habitants sont soumis à certaines contraintes. Ainsi, tous les travaux doivent être déclarés. Et les autorisations ne dépendent pas de la seule autorité communale, l'Architecte des bâtiments de France (ABF) donne aussi son avis, qui déterminera l'acceptation ou le refus de la demande. Mieux vaut donc consulter l'ABF avant de présenter un projet. D'autant plus que les délais d'instruction des dossiers sont plus longs que sur les secteurs « ordinaires ». En contrepartie, des avantages fiscaux sont accordés aux propriétaires pour compenser à la fois les contraintes à respecter et les surcoûts des travaux engagés.

Une nouvelle entreprise va construire dans l'écoparc de Madrid

RUMILLY

Depuis quelques années, la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie a cherché à développer sa zone d'activités sud, au lieu-dit Madrid. Un « écoparc » en principe destiné à accueillir des sociétés du secteur tertiaire, notamment certaines liées de près ou de loin à des activités de développement durable et d'environnement. Et d'attirer de préférence « des activités à fortes capacités salariales ».

Plusieurs sociétés correspondant à ces critères ont déjà

implanté leurs services sur cette zone située à proximité du collège Le Chéran et proche de l'échangeur autoroutier.

C'est pourtant une entreprise d'ingénierie spécialisée dans le domaine de l'architecture en verre, la société Sadev Global, aujourd'hui confrontée à des problèmes de locaux sur son site de Poisy, qui a sollicité la communauté de communes pour implanter à Rumilly un nouveau bâtiment de quelque 4 300 m² de surface de plancher sur une parcelle de terrain de plus de 7 000 m². Au programme, des entrepôts, des bureaux et salles d'expo-

sition.

Même si quelques réserves de principe ont été exprimées lors du débat en conseil communautaire sur ce projet présenté par le vice-président Christian Dulac, une promesse de bail à construction a été conclue avec l'entreprise, dans l'attente des permis de construire et autres autorisations.

A la clef, on attend de cette installation la création d'une quarantaine d'emplois. « Le territoire en a grandement besoin », commente Roland Lombard, vice-président de la CCRTS, « et il faut tout faire pour que le tissu industriel soit conforté ».



L'écoparc de Madrid devrait voir une nouvelle installation

Une violente altercation armée éclate entre taxis, VTC et chauffeurs d'application

Le mercredi 22 janvier 2025, une scène surréaliste se déroule sur le parvis de la gare de Moûtiers : une altercation armée entre chauffeurs VTC/taxi et chauffeurs d'application, qui a duré plus d'une demi-heure.

MOÛTIERS

Le mercredi 22 janvier 2025, sur les coups des 21h30, les clients en attente d'un transport et les habitants assistent à une altercation entre chauffeurs VTC/taxis et chauffeurs d'application (qui travaillent via des plateformes comme Uber).

« Ils ont des méthodes de voyous »

Pendant près de 40 minutes, cris, insultes et violences armées transforment le quartier d'une petite ville au carrefour des stations en théâtre de rixes urbaines. Certains chauffeurs taxi et VTC acceptent de nous parler, sous couvert de l'anonymat. « Ce n'est pas la première fois qu'il y a des altercations. Les tentatives d'intimidation sont très fréquentes, les menaces aussi. Ce sont des méthodes de voyous, il n'y a pas d'autres mots. Mercredi, c'est allé loin. On ne peut plus continuer comme ça. Ce n'est pas normal d'avoir peur d'exercer son métier ou de ne pas pouvoir l'exercer comme il faut parce que d'autres ne suivent pas les règles. »

« Seuls les taxis sont autorisés à faire du maraudage »

En effet, en plus d'une attitude menaçante, la question du respect de la réglementation est au cœur des débats. Guillaume Léger Grain, gérant de Léochem Prestige (centre de formation VTC) et administrateur de la CSNERT (organisation patronale des exploitants de VTC), délégué à la région Auvergne-Rhône-Alpes nous explique les difficultés rencontrées par les chauffeurs classiques. « Réglementairement, seuls les taxis sont autorisés à faire du maraudage phy-



Les participants à altercation devront répondre de leurs actes lors d'une audience au tribunal d'Albertville, une fois l'enquête terminée.

sique ou électronique afin de trouver leurs clients. Nous, en tant que VTC, mais aussi les VTC d'application, comme les conducteurs Uber, devons attendre une réservation pour délivrer nos services. Or, beaucoup de chauffeurs ne respectent pas cette règle. Nous avons la chance d'être aux pieds des plus beaux do-

maines de ski du monde, ce qui attire des entreprises de transport non locales avec des pratiques illégales et discutables pour les clients. Nos collègues taxis se retrouvent alors pris à partie, à attendre leurs clients pendant que d'autres chauffeurs moins scrupuleux les abordent ».

Taxis et VTC ensemble

Au-delà du non-respect de la réglementation, c'est l'image de qualité des différents corps de métiers du transport et de la région qui est affectée. « Aujourd'hui, taxis et VTC se sont unis autour d'une même cause pour voir la loi respectée », complète Guillaume Léger Grain.

« Nous proposons tous un service différent soutenant l'économie locale. Néanmoins, les chauffeurs locaux ont acquis un savoir-faire correspondant aux différents besoins, comme les équipements propres aux régions de montagne ou un certain standing, qui amène des coûts de prestation différents de ceux des

chauffeurs d'application. Nous avons été reçus le jeudi 23 janvier par la maire de Moûtiers, à l'occasion d'une réunion regroupant forces de l'ordre et préfecture, afin d'être entendus et trouver des solutions, apaiser les tensions mais aussi faire évoluer la réglementation. »

ESTELLE MARTIN-BORRET

**VOTRE
JOURNAL**
version

NUMÉRIQUE

par abonnement
ou à l'unité

La Savoie



« Mon père m'a contrainte à des relations sexuelles quand j'avais 12 ans »

Convaincue par une camarade de classe de se confier à l'assistante sociale de son collègue, Timéa* révèle avoir été victime de nombreux épisodes de violences de la part de son père, Aldo, ainsi que d'agressions sexuelles alors qu'elle était âgée de 12 ans.

MOÛTIERS

L'affaire a été présentée le 24 janvier 2025 au tribunal correctionnel d'Albertville. C'est lors d'une confession à une assistante sociale de son collègue, Timéa* révèle avoir été victime de nombreux épisodes de violences de la part de son père, Aldo. L'adolescente a révélé avoir été victime d'agressions sexuelles, à l'âge de 12 ans.

« Si je ne suis plus vierge, c'est de ta faute »

Le 15 janvier 2017, l'assistante sociale du collège de Moûtiers émet un signalement suite aux déclarations de Timéa, une jeune fille alors âgée de 14 ans. Cette dernière explique que sa famille est arrivée de Roumanie en 2014. Cependant, ses parents divorcent en 2016 et sa maman, ainsi que sa sœur, retournent en Roumanie alors qu'elle-même reste en France avec son père, Aldo. Quelques mois plus tard, ce dernier la viole régulièrement à coups de balai, de ceinture et de claques. Néanmoins, la jeune fille revient sur ses déclarations, alors que les coups se font plus rares. Le 15 janvier, Timéa se présente à l'école avec la lèvre enflée. Questionnée par l'une de ses camarades, elle avoue s'être disputée avec son père, redevenu violent depuis quelque temps. L'altercation démarre au sujet du petit ami de Timéa. Alcoolisé, Aldo informe qu'il reverra sa fille en Roumanie s'il s'avère que cette



« Je n'ai pas pu faire ça, c'est impensable », a déclaré le père de l'adolescente lors de l'audience.

dernière n'est plus vierge. Ce à quoi l'intéressée lui rappelle qu'ils ont tous 2 eu des rapports sexuels alors que Timéa n'avait que 12 ans. Affirmant ne pas comprendre, Aldo l'aurait alors frappée au visage. Timéa est alors placée provisoirement par le service d'aide à l'enfance. Durant plusieurs années, elle maintient une version constante des faits, décrivant son père qui lui demande de se déshabiller afin de lui imposer des

pénétrations vaginales et orales. La jeune fille n'a alors pas conscience qu'il s'agit de viols. La famille de Timéa pense que cette dernière ment. Sur les périodes des violences décrites, les résultats scolaires de Timéa sont irréguliers et les absences nombreuses. Les médecins décrivent également chez cette dernière un symptôme traumatique persistant et une suradaptation à la violence.

« Mon autre fille est une pute, comme sa mère »

Présent à l'audience, Aldo s'exprime avec l'aide d'une interprète. « Je regrette d'avoir été un père trop sévère. Je voulais que Timéa ait de bons résultats. Je lui ai mis des claques mais je ne l'ai jamais blessée à la lèvre. Elle a pu se faire ça toute seule. Si je l'avais tapé avec un balai, je lui aurais cassé un os. Je lui ai coupé les cheveux une fois, alors qu'elle avait volé dans un magasin. Elle avait de mauvaises fréquenta-

tions, une fille enceinte à l'âge de 14 ans. Je n'ai jamais touché ma fille et je n'ai pas de dépendance à l'alcool. Je ne voulais pas que ma fille devienne comme sa mère ou son autre sœur. Ce sont des putes qui se font entretenir par des hommes. Ses déclarations sont choquantes pour tout le monde. Elle a sûrement été influencée par sa mère. Après si je vais en prison, c'est que je l'ai sûrement bien mérité. »

L'avocat de Timéa, M^e Paradan, prend la parole pour sa cliente : « Un père incestueux n'est

pas un père qui n'aime pas, mais un père qui aime mal. On a rarement des traces médicales dans les cas d'inceste. On a néanmoins, d'après les psychologues, un climat incestueux qui favorise le passage à l'acte, avec Timéa qui doit incarner l'idéal maternel et un père qui a besoin de montrer une bonne image, de maîtriser l'autre et enclin à l'impulsivité ».

ESTELLE MARTIN-BORRET

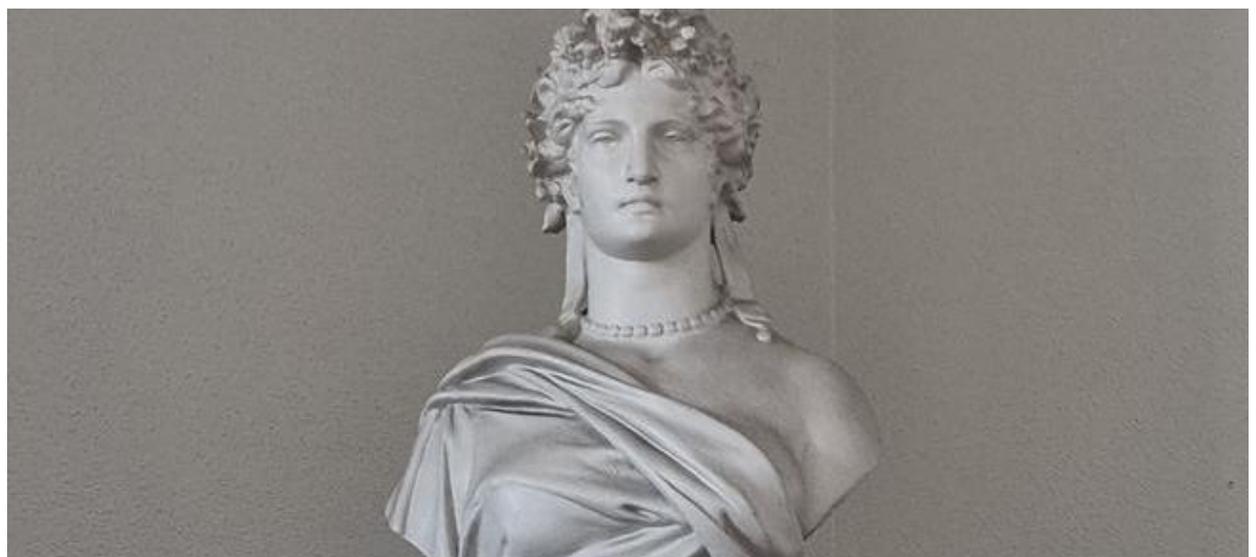
*Les prénoms ont été modifiés.

« L'inceste est la plus grave des infractions sexuelles »

La procureure rappelle que l'inceste est une infraction sexuelle pouvant être punie de 10 ans d'emprisonnement : « Nous avons la preuve du non-consentement de Timéa de par son âge au moment des faits et de la qualité de l'auteur de l'agression sexuelle, ici son père. Nous avons un faisceau d'indices suffisants pour déterminer qu'il y a eu des violences physiques et sexuelles. Aldo est également connu pour des faits de violences conjugales. Je requiers six ans d'emprisonnement avec maintien en détention avec obligation de soins, interdiction d'entrer en contact avec sa fille, d'exercer une activité professionnelle ou de loisir en contact avec des mineurs. Il devra également être

inscrit au FIJAIS ».

L'avocate d'Aldo, Me Morardet-Vallet, met en avant une évolution récente des mœurs : « Par le passé, la parole des victimes de violences sexuelles n'était pas entendue. Si l'affaire Pélicot leur donne aujourd'hui plus de force, il ne faut pas pour autant qu'elle soit sacralisée et rétablir un équilibre. On peut ne pas avouer ce que l'on n'a pas fait. Aldo a toujours nié avoir fait ce qu'il qualifierait d'« impensable ». Quant aux violences, je rappelle que jusqu'en 2019, les châtiments corporels étaient tolérés en France et que mon client est issu d'une culture différente de la nôtre ». Le Tribunal a mis sa décision en délibéré au 14 février 2025.



Le Tribunal a mis sa décision en délibéré au 14 février 2025.

Il prend la fuite après avoir causé un accident sur la RN90

Philippe* percute une voiture en tentant de s'insérer sur la RN90 avant de prendre la fuite. L'homme avait déjà été condamné le 10 janvier 2024 pour des blessures involontaires dans le cadre d'un autre accident de la route.

GILLY-SUR-ISÈRE

Le 3 novembre 2023, les gendarmes sont appelés à 21 heures sur un accident impliquant deux véhicules sur la RN90, dans le sens Frontenex-Albertville. À leur arrivée sur place, un homme, passager du premier véhicule et une femme, Sonia, conductrice du second, sont pris en charge par les secours. L'ensemble des personnes présentes indiquent que le conducteur du premier véhicule responsable de l'accident s'est enfui. La jeune femme indique venir du rond-point de Frontenex et avoir quitté la RD 1090 pour s'engager sur la RN90 à l'opposé de la sortie 25. Elle aperçoit alors un véhicule au loin et s'engage à 90 km/h. Elle est alors percute à l'arrière gauche de son véhicule qui part en tête à queue et percute le terre-plein central avant de s'immobiliser

sur la bande d'arrêt d'urgence. L'autre véhicule s'immobilise également et son conducteur prend la fuite. Sonia s'en sortira heureusement avec une entorse au poignet qui lui vaudra une ITT de trois jours.

« Je ne sais pas pourquoi j'ai perdu le contrôle de mon véhicule »

Philippe, l'auteur du délit de fuite, prend la parole à la barre. « Nous étions partis à Grenoble afin de postuler pour un emploi en restauration dans la foire qui venait de s'installer. Notre rendez-vous était à 18 heures mais n'a pas été satisfaisant et nous avons mangé un bout sur place avant de rentrer sur Albertville. Je n'avais bu qu'une bière. Il y avait une pluie battante, la voiture est peut-être partie en aquaplaning. Quand il y a eu l'accident, je suis allé voir la conductrice qui paraissait choquée et n'était pas sortie du véhicule. Nous avons enlevé les débris et dégagé la route.

D'autres automobilistes se sont arrêtés avec les warnings. Je suis resté un quart d'heure avant de partir, les voitures n'ont pas bougé toutes seules. » L'avocat de Sonia, M^e Coutin, demande une expertise judiciaire ainsi que 1 000 euros de provision à valoir sur le préjudice de sa cliente : « Sonia a dû rééduquer son poignet jusqu'en février 2024 suite à l'accident ».

« Philippe a été condamné il y a 15 jours »

La procureure requiert 90 jours-amendes à 8 euros, l'interdiction de conduire un véhicule à moteur durant 6 mois et la réalisation d'un stage de sensibilisation à la sécurité routière. « Philippe a déjà à son actif plusieurs faits de blessures involontaires, la dernière condamnation date d'ailleurs d'il y a une quinzaine de jours avec la prononciation d'une peine de sursis probatoire ». L'avocat de Philippe, M^e Paradan, prend la parole. « Mon client est



« Je suis parti après avoir dégagé la chaussée. »

maladroit lors de ses explications concernant l'accident, mais il n'a pas fait de délit de fuite. Je suis d'accord avec les jours-amendes mais pas avec l'interdiction de conduire un véhicule à moteur ». Philippe est condamné pour blessures involontaires et délit de fuite

à trois mois d'emprisonnement sous forme de DDSE. Il devra également effectuer un stage de sensibilisation à la sécurité routière. Il devra également verser 1 000 euros à Sonia, à titre de provision à valoir sur son préjudice. Le

tribunal ordonne une expertise médicale relative à l'état de santé de Sonia et renvoie l'affaire à l'audience sur intérêts civils du 9 octobre 2025.

ESTELLE MARTIN-BORRET

*Les prénoms ont été modifiés.

« Les violences physiques, c'était trois fois par semaine »

BOURG-SAINT-AURICE

Camille* dénonce des faits de violences intrafamiliales vécus durant plus de 2 ans : rabaisée verbalement et frappée quasi quotidiennement, elle fournit à la gendarmerie de nombreuses photos de coups et l'enregistrement audio d'une dispute. L'affaire est présentée le 24 janvier 2025 devant le tribunal correctionnel d'Albertville. Le 12 août 2024, Camille se présente à la gendarmerie de Bourg-Saint-Maurice afin de rapporter des violences survenues la veille. Alors qu'elle reproche à son compagnon, Joël, de ne pas être assez présent pour leur fils âgé de 3 mois, l'homme l'attrape par les bras et lui assène plusieurs coups de pied. Elle explique que les premiers faits de violences physiques remontent à mai 2022, jusqu'à trois fois par semaine et sont déclenchés par une contrariété. Un enregistrement audio du 25 mai 2022 établit les faits suivants : alors qu'elle rangeait les affaires des vacances dans leur voiture, Joël lui assène un coup pour ne pas avoir effectué le rangement

assez vite et hurler. Camille lui demande alors s'il est normal qu'elle reçoive des coups. L'homme lui hurle « Tu ne dois rien dire, tu dois fermer ta gueule », à plusieurs reprises durant de longues minutes. Camille fournit également des photos de griffures, d'hématomes, d'œil au beurre noir et de traces rouges sur les bras ou encore de lèvre fendue datant de 2022 et 2023.

Dirigés vers l'hôpital de Bourg-Saint-Maurice, les médecins décrivent une souffrance psychologique importante avec une sensation de danger imminent constant et des troubles du sommeil qui vaudront à Camille trois jours d'ITT. L'entourage de Camille a également assisté à des épisodes de violences, y compris lorsqu'elle était enceinte ou en présence de leur enfant.

« C'étaient des engueulades qui n'avaient pas de sens »

Joël s'exprime au tribunal : « Je comprends que ce n'était pas le bon comportement à adopter. Je l'ai frappée cinq ou six fois. Lorsque je tente de partir pour me calmer elle me bloque. Le l'ai prise par les bras pour l'écarter de mon chemin. C'était une relation toxique et j'ai vécu un enfer. Elle m'a giflé un mois



« J'ai vécu un enfer à cause d'elle. »

après mon arrivée en Savoie. Il y a des torts des deux côtés. Je suis quelqu'un de protecteur, je ne suis pas parti car elle était suicidaire ». L'avocate de Camille, M^e Masoero, met en évidence que sa cliente n'est pas dans la revanche : « Joël reconnaît du bout des lèvres les agissements qu'il a eus

sur sa compagne. Pour autant, cette dernière ne cherche pas à le charger ».

La procureure requiert, au vu de l'absence de casier du prévenu, six mois d'emprisonnement assortis d'un sursis probatoire avec obligation de soins, d'effectuer un stage de

responsabilisation pour les auteurs de violences conjugales et de travailler. L'avocat de Joël, Me Paradan, évoque un problème d'égo de son client qui n'a pas pu mettre fin à la relation toxique de ce couple. Joël est condamné à six mois assortis d'un sursis

simple. Il devra également verser à Camille 500 euros au titre du *pretium doloris* et 1 000 euros, au titre du préjudice moral.

ESTELLE MARTIN-BORRET

*Les prénoms ont été modifiés.

Sport en hiver, pas d'improvisation !

Le froid ne constitue pas une contre-indication à la pratique sportive. Une sortie d'entraînement ne s'improvise pas pour autant, question de bon sens mais aussi de prévention de la blessure.

Vêtements adaptés

En hiver, l'habit fait le coureur à pied ou le cycliste ! En pratique, portez plusieurs couches pour créer un effet d'isolation entre elles. Trois idéalement, entre une première composée, par exemple, d'un tee-shirt synthétique pour rester un maximum au sec. Une deuxième constituée d'un tissu isolant pour conserver la chaleur que vous émettez. Et une troisième ayant un effet coupe-vent ou imperméable, selon la météo du jour. Privilégiez des vêtements techniques : par définition, ils seront adaptés à votre pratique.

Couvrez les extrémités : des gants pour les mains et un bonnet afin d'éviter à la fois les engelures et les déperditions de chaleur. Si le froid s'avère bien piquant ou en présence de vent, appliquez une crème hydratante sur la peau du visage et du baume sur les lèvres. N'oubliez pas un tour de cou et de protéger vos jambes. Sinon, gare aux crampes et autres muscles tétanisés !

Echauffement soigneux

Quel que soit votre type d'ac-



Ce monsieur va avoir froid aux oreilles ! Photo Shutterstock

tivité en extérieur, ne commencez pas à fond ! Vous vous épargnez ainsi tout risque de claquage ou autre blessure musculaire, ce qui vous contraindrait ensuite au repos forcé. Le mot d'ordre : progression dans l'effort, ce qui permet de faire monter l'ensemble du corps en température.

Buvez... comme en été !

L'hydratation reste bien sou-

vent l'oubliée de la sortie sportive hivernale. Et pour cause, la sensation de soif s'avère souvent moins prégnante qu'en été ! Pourtant, face à l'effort dans ce froid plus ou moins intense, les besoins en hydratation sont réels. Pour compenser les pertes, privilégiez une boisson dite de l'effort ou énergétique. Avant de trouver du réconfort avec une boisson chaude au retour de la séance.

Voir et être vu...

La présence d'éventuelles plaques de verglas et une faible luminosité augmentent les risques de chutes. Alors ouvrez grand les yeux et, le soir venu, équipez-vous à la fois d'une lampe frontale et d'un gilet réfléchissant. En présence d'une bruine ou de vent, adaptez votre tenue en ajoutant une couche ou une protection, au niveau du visage, par exemple.

Câlins : des bénéfiques pour la santé physique et mentale !



Attention à privilégier des caresses lentes à une vitesse de 3 cm par seconde pour optimiser la création d'endorphines ! Photo Shutterstock

Selon le professeur Robin Dunbar, psychologue évolutionniste à l'université d'Oxford, « la méthode de base du lien social pour créer des relations est le contact physique. Ce qui se passe est le déclenchement d'un système neuronal hautement spécialisé dans la peau qui répond à une stimulation très précise – des caresses légères et lentes à une vitesse de 3 cm par seconde, qui est la vitesse des mouvements de balayage de la main dans la fourrure ou sur la peau – et cela déclenche le système d'endorphines dans le cerveau ». Ce neuro-transmetteur possède des propriétés antalgiques, de même que des propriétés euphorisantes et relaxantes, ce qui lui vaut le surnom d'hormone du bonheur.

Un booster du système immunitaire

Outre le bien-être, les câlins auraient aussi le pouvoir de booster le système immunitaire. Ainsi, des chercheurs de l'université américaine Carnegie Mellon ont exposé

404 adultes au virus du rhume. Ceux qui avaient reçu le plus de câlins dans les 14 jours qui précédaient avaient moins de risque d'être infectés, ou, le cas échéant, de développer des symptômes moins graves de la maladie, par rapport à ceux qui n'avaient pas été câlinés.

Un effet chez les nouveau-nés

En 2024, une vaste analyse confirme à quel point les câlins et accolades peuvent être bénéfiques sur le bien-être physique et mental. Et pour les nouveau-nés notamment. Ainsi, selon les scientifiques du Netherlands Institute for Neuroscience et de l'Université d'Essen, le contact parental, via le « peau à peau » s'avère plus bénéfique que si un soignant prend l'enfant dans ses bras.

Pour les scientifiques, le facteur clé, c'est la fréquence du câlin et du toucher. Plus ils sont répétés, plus les bénéfices sont importants.

Brûle-t-on plus de calories en hiver ?

« Oui, lorsqu'il fait froid, notre organisme dépense à la base, davantage d'énergie », expose Nicolas Aubineau, diététicien-nutritionniste. Et pour cause, les frimas apparaissent perçus comme « un milieu hostile. Notre corps va donc déployer différentes stratégies pour combattre ce froid dans le but de maintenir notre température centrale à 37°C ».

Petite dépense énergétique

Ce combat contre le froid va notamment se caractériser par l'apparition de frissons qui impliquent des contractions musculaires. Donc une forme d'activité physique. Et au-delà, notre organisme va aussi utiliser certaines graisses pour générer de la chaleur. « En particulier, celles stockées au niveau péri-viscéral, c'est-à-dire autour des organes qui interviennent autour de la sphère digestive : foie, reins, pancréas, intestins, colon », poursuit Nicolas Aubineau.

Manger gras ?

Pour autant, « cette activité interne qui certes brûle des calories, ne

remplace aucunement la dépense physique », s'empresse-t-il de préciser. Inutile donc de s'appuyer sur cette approche pour remplacer une véritable activité telle que la marche, la course à pied ou le vélo, ou pour perdre du poids ! Pas plus que de l'utiliser comme prétexte pour manger davantage en hiver ! Au passage, rappelons que le fait de manger gras ne vous protégera pas du froid. Et pour cause, la circulation sanguine est moins efficace dans un organisme où la graisse est trop présente.

Equilibre alimentaire

« L'apport calorique doit toujours rester cohérent par rapport aux dépenses », synthétise Nicolas Aubineau. Alors, en cette période hivernale, l'équilibre alimentaire reste de rigueur, avec un avantage donné aux vitamines des fruits et des légumes de saison et aux minéraux comme le magnésium, efficace pour booster l'immunité. Vous en trouverez notamment dans le boudin noir, le foie ou encore les lentilles.



Lorsqu'il fait froid, notre corps brûle davantage de calories, ce qui ne nous exonère pas de faire une activité physique. Photo Shutterstock

En luge, ne sous-estimez pas les risques

Vitesse excessive et mal maîtrisée, utilisation de matériel inadapté, non-respect des zones dédiées, collisions avec d'autres pratiquants... En luge, les dangers sont réels mais souvent ignorés. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas les enfants les plus exposés, mais bien les adultes. Ils représentent environ 41 % des accidents de luge. Les enfants, 39 % et les ados, 20 %. Et une fois sur cinq, les lésions sont des traumatismes crâniens.

Face à ces risques, les professionnels de la montagne préconisent plusieurs mesures de sécurité.

1 Le choix du matériel

N'improvisez pas. L'utilisation de sacs-poubelle ou de

cartons, pratique malheureusement courante, est à proscrire absolument. Ces supports, incontrôlables et dangereux, sont responsables de nombreux accidents.

2 Choisissez bien la zone

Il est vivement recommandé d'utiliser exclusivement les pistes dédiées à la luge. En leur absence, il est préférable d'attendre la fermeture des pistes aux skieurs pour pratiquer cette activité.

3 L'encadrement des enfants

La surveillance constante des enfants est impérative. Un enfant ne doit jamais être laissé seul sur une luge, même pour quelques instants. Et bien entendu, comme pour la pratique du ski, le casque est de rigueur.

Découvrez l'aventure en grand format avec le Xplore Film Tour

Une soirée dédiée au court-métrage de montagne est organisée au cinéma Cœur d'Or de Bourg-Saint-Maurice, le vendredi 31 janvier 2025. Le Xplore Film Tour fait escale, avec trois projections.

BOURG-SAINT-AURICE

Le Cinéma Cœur d'Or de Bourg-Saint-Maurice ouvre ses portes, le vendredi 31 janvier 2025, au Xplore Film Tour. Conçu comme une invitation au voyage, cet événement présente trois courts-métrages soigneusement sélectionnés.

Les courts-métrages présentés

« **Mush** » (Prix Sports Neige & Glace) : de Lucas Lepage. Ce documentaire suit Lou et Lucas, deux mushers guidés par la passion des chiens de traîneau. Au fil de leur périple sur les hauts plateaux norvégiens, l'histoire se tisse entre la complicité avec leurs compagnons à quatre pattes et la splendeur des paysages glacés. Une véritable ode à l'échange entre l'homme et la nature.

« **Beyond the green veil** » : couronné du Grand Prix du festi-

val. Ce film, réalisé par Drew Austin et Elena Jean, nous plonge dans l'arrière-pays sauvage. En suivant Michael Darling, Chris Rubens et Timmy Taussig dans leurs expéditions entre surf, ski et camping, il aborde avec subtilité le lien étroit entre loisirs extrêmes et exploitation forestière. Une réflexion visuelle et profonde sur notre rapport aux ressources naturelles.

« **Unfiltered – An Elisabeth Gerritzen Portrait** » : réalisé par Etienne Mérel. Ce portrait poignant d'Elisabeth Gerritzen, championne de freeride, plonge dans son parcours sportif et personnel. Entre réussites sur le Freeride World Tour et quête de sens, ce film met en lumière une femme audacieuse et inspirante.

Cinéma Cœur d'Or à Bourg-Saint-Maurice. Début de la soirée à 20h30. Tarif : 8,50 euros (billetterie sur place ou en ligne). Informations sur le site Internet : www.xplore-alpes-festival.com.



Le court-métrage « Mush » sera présenté. DR

Un concert de l'Orchestre d'Harmonie organisé le 1er février 2025



ALBERTVILLE

Le samedi 1^{er} février 2025, le public est convié au concert du Nouvel An de l'Orchestre d'Harmonie (acronyme OHA). C'est une première pour Isabelle Herlin, arrivée à la tête de l'orchestre à la mi-octobre, succédant à Gabriel Jehan. « Nous n'avons eu que six semaines pour

nous préparer mais nous avons mis les bouchées doubles ! Et le thème choisi devrait plaire au public. » Le cinéma est l'invité de l'OHA cette année. Il se présentera sous deux formes, qui apparaîtront en alternance : l'une visuelle, accompagnée par l'orchestre, l'autre purement musicale avec des musiques de films très connues.

Des compositions de Jean-Marc Serre pour des films d'animation

Jean-Marc Serre est un compositeur lyonnais très éclectique : musique de chambre, musique orchestrale, musique vocale, musique pour le théâtre, l'image, le spectacle vivant, ou encore musique à vocation pédagogique. Parallèlement à sa carrière de compositeur, Jean-Marc Serre enseigne à l'Université Lyon 2, où il est à l'initiative et responsable du master MAAAV

(Musiques Appliquées Aux Arts Visuels).

Cinq courts métrages, d'une durée d'environ sept minutes chacun, réalisés par des étudiants en Master à l'université Lyon 2, par des étudiants de MoPA, l'école internationale du cinéma d'animation à Arles et par des étudiants de l'École des Nouvelles Images à Avignon, seront projetés sur écran lors du concert de l'OHA. : « Hors piste », « Sa-

hara », « 14 », « Home Sweet Home » et « Maija ».

L'Orchestre d'Harmonie d'Albertville accompagnera ces films avec les musiques composées pour chacun d'eux par Jean-Marc Serre... qui devrait faire l'honneur d'être présent à la soirée ! Entre ces films, l'OHA jouera des extraits de musiques de films bien connues du grand public, par exemple la musique du film « La La Land »,

celle du film « The Greatest Showman » et un medley de musiques des films de la série des James Bond.

ALAIN MARÇAIS

Plus d'informations : le concert du Nouvel An aura lieu le samedi 1^{er} février à 20 heures, au Dôme-théâtre à Albertville. Les places sont à réserver sur le site helloasso.com, dont le lien est donné sur la page Facebook de l'Orchestre d'Harmonie d'Albertville, ou seront disponibles au guichet du Dôme-théâtre, à partir de 19 heures.

Une conférence avec Jean-François Huchet, spécialiste de la Chine

L'Université Populaire reçoit Jean-François Huchet, dans ses locaux du 88 Bis. L'économiste, spécialiste de l'Asie et de la Chine et président de l'Inalco répondra à la question de l'UnivPop : « Où va la Chine ? ».

ALBERTVILLE

Après la Russie, l'Italie, l'Ukraine, la Turquie et la Palestine, l'Université Populaire d'Albertville propose de s'intéresser à l'évolution de la Chine. Pour ce faire, elle recevra, le lundi 3 février 2025, l'un des principaux connaisseurs français de ce pays : l'économiste Jean-François Huchet.

Au programme de la conférence

Parmi l'ensemble des sujets qui seront évoqués durant cette conférence, sur le thème « Où va la Chine ? », deux figurent en bonne place, dans les centres d'intérêt de Jean-François Huchet. À savoir les principales causes structurelles de la dégradation de l'environnement en Chine (la démographie, l'urbanisation, la dépendance à l'égard des énergies fossiles) et leurs conséquences, en matière d'orientation des politiques publiques, des décisions d'in-

vestissements dans les énergies vertes.

L'autre sujet qui sera abordé par Jean-François Huchet concerne les nouvelles routes de la soie. Des routes terrestres qui se déploient sur tout le continent eurasiatique, depuis la Chine jusqu'en Europe et des routes maritimes qui relient ces deux espaces via le détroit de Malacca, l'océan Indien et la mer Rouge, en longeant la corne de l'Afrique.

Le parcours de Jean-François Huchet

Jean-François Huchet a étudié l'économie et occupé plusieurs postes de chercheur en France et en Chine. Il est devenu chercheur senior à la Maison franco japonaise, puis au Centre d'études français sur la Chine contemporaine, basé à Hong Kong. Il a résidé en Asie de 1987 à 2001. Par la suite, il a dirigé le Centre d'études français sur la Chine contemporaine et la revue



Perspectives chinoises.

Depuis 2011, Jean-François Huchet est professeur des universités à l'Inalco, sur un poste d'économie et société des mondes chinois. contemporain, il enseigne l'économie chinoise et asiatique et l'histoire du développement

économique de la Chine et de l'Inde.

Ses recherches portent sur le rôle de l'État dans le développement industriel de la Chine, dans une perspective comparative avec l'Inde. Il travaille sur la restructuration des entreprises d'État chi-

noises, sur l'impact de la mondialisation sur les firmes chinoises, sur le développement durable en Chine et sur la responsabilité sociale des entreprises en Chine. Jean-François Huchet est directeur adjoint du Réseau Asie du CNRS (Centre National de la

Recherche Scientifique). Jean-François Huchet est, depuis janvier 2019, président de l'Inalco.

ALAIN MARÇAIS

Plus d'informations : début de la conférence-débat à 18h30. Adresse : 88 Bis, rue de la république à Albertville.

Les « Nocturnes nordiques », ou le ski à la nuit tombée

PEISEY-VALLANDRY

Le saviez-vous ? Il est désormais possible de s'élancer de nuit sur les pistes du site nordique, en skating ou en classique. Cette activité nocturne peut convenir à tous, aussi bien aux novices qu'aux pratiquants confirmés, afin de profiter du ciel étoilé. Quatre pistes sont autorisées durant les « Nocturnes nordiques » : La Croë, L'Eau Salée, Le Casinet et Les Dzirpes.

À la belle étoile

Les fondeurs doivent cependant savoir que, lors des « Nocturnes nordiques », le centre nordique ne sera pas ouvert. Il faudra donc gérer les problématiques de matériel par ses propres moyens, soit en apportant ses skis, soit en louant avant de se rendre sur place. Les itinéraires n'étant pas éclairés, autrement que par la lumière naturelle des étoiles, les sportifs doivent obligatoirement apporter leur lampe frontale.

« Par cette initiative du site nordique, Peisey-Vallandry réaffirme son attachement à proposer des ex-



Le site nordique de jour. @Sahra Ronc

périences inédites et mémorables. Ces nocturnes permettront alors de s'immerger dans un silence minéral et une nature exquise, le tout sous la lumière hivernale de nos beaux ciels de montagne. Familles, couples, groupes d'amis, tout le monde pourra en profiter et construire des souvenirs qui ne disparaîtront pas de sitôt », explique la station, ravie

d'enrichir son offre.

L.H.

« Nocturnes Nordiques » : Tous les lundis soirs, de 17 heures à 19h30, au site nordique, à Pont Baudin. Centre nordique fermé, ski en autonomie, Lampe frontale obligatoire. Numéro d'urgence : 06 29 86 78 61

GRIGNON

Native de Mont-de-Marsan, après avoir fait les marchés, les librairies et des études d'histoire de l'art, Marie-Magdeleine est arrivée au théâtre par goût de l'écriture. Observatrice depuis l'enfance, elle s'est formée à l'école de la vie au gré des rencontres et des expériences. Le corps comme instrument, une énergie débordante, le théâtre comme terrain de jeu, elle pioche ses sujets au plus près de l'époque. Le tout donne un seul en scène, « Tant bien que mal », présenté du 12 au 14 février 2025 sur notre territoire.

L'histoire du spectacle

Le spectacle est basé sur le synopsis suivant : « La fratrie vient de perdre l'un des siens. La Famille s'organise autour de la naissance, la suite s'organise autour de la mort. La mort qui, comme une naissance, surprend, remue tout un clan et change l'ordre des choses. Retrouver l'équilibre, transformer ce qui

« Tant bien que mal », un seul en scène époustouflant



L'autrice et actrice Marie-Magdeleine joue tous les personnages

nous déforme, voilà leur pari cette fois-ci... tant bien que mal ! »

Quand voir ce seul en scène ?

Le spectacle de Marie-Magdeleine dure 1h25. Il sera présenté le mercredi 12 février 2025 à 20 heures, à la salle des fêtes de Cevins. Une repré-

sentation aura lieu à Grignon, le jeudi 13 février à 20 heures et le vendredi 14 février, dernière date à la salle d'animation rurale de Mercury.

ALAIN MARÇAIS

Billetterie en ligne sur www.dome-theatre.com ou au guichet, place de l'Europe. Contact : 04-79-10-44-80.

**Du 28 janvier
au 15 avril**

Les Belleville

Visite guidée : Echos gourmands au musée

A travers cette visite guidée, plongez dans l'histoire fascinante de l'agropastoralisme qui façonne la vallée aux stations de ski devenues emblématiques. La visite animée par un guide du pays d'art et d'histoire se déroule dans une ancienne grange-écurie, dont la partie inférieure a été conservée et reconstituée, tandis que la partie supérieure - anciennement grange - abrite une partie du musée consacrée à l'époque de l'agriculture, de la vie locale au XXème s. et de l'essor des sports d'hiver dans la vallée. Terminez par une dégustation de produits du terroir : le savoureux Beaufort et l'exquise Mondeuse (vin de Savoie, sirop pour les enfants). Plein tarif : 8 € (+ de 16 ans), Tarif réduit : 5 € (- de 16 ans, à partir de 8 ans). Réservations : st-martin-belleville.com ou 04 79 00 20 00 de 17h30 à 19h, Place de l'église

Jeudi 30 janvier

Albertville

Révision générale du PLU : l'enquête publique

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme se termine cette année.

Une enquête publique se déroulera du 20 janvier au 19 février pour que les habitants se renseignent et donnent leur avis.

Les documents relatifs à cette révision sont disponibles à l'Hôtel de Ville ou sur www.albertville.fr

Toute remarque est possible sur le registre à la mairie ou sur l'adresse enquete-publique-5834@registre-dematerialise.fr

Permanences pour rencontrer le commissaire-enquêteur à l'Hôtel de Ville :

- jeudi 30 janvier, de 8h30 à 12h,

Pause patrimoine : La Maison Perrier de la Bathie

Tarif: 2€ - Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte payant. A 12 h 15 Rdv devant l'entrée de la maison, 8 grande place de Conflans

Aime

Yin Yang yoga

de 17h15 à 18h30 chez Antropia. Églantine vous propose la pratique de 2 types de yoga: le Yang, plus physique, le Yin, plus calme. Informations et inscriptions au 06 12 12 34 94

Marche des seniors "Sentier des 4 saisons"

De 9 h à 12 h avec l'EAC. Gratuit sur inscription : 04.79.55.57.14

Arcs 2000

Découverte du métier de pisteur

De 14h15 à 15h30, au sommet du Col de la Chal, découverte

du métier de pisteur-secouriste avec l'animation « Pisteur Académie ».

Jusqu'au 31 janvier

Moutiers

Exposition des photographies de Marina Mariich "Réflexions de souvenirs - Ukraine"

Au Centre culturel Marius Hudry. Ouverture du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Vendredi 31 janvier

Albertville

Permanence du commissaire-enquêteur sur la révision générale du Plan local d'urbanisme

De 8 h 30 à 12 h à l'hôtel de ville

Aime

« Le dîner du mois : cassoulet »

Tous les derniers vendredis du mois, La Cantine d'Antropia vous propose un menu unique avec un plat carné très traditionnel et tellement réconfortant... ce mois-ci : honneur aux morilles ! Sur place ou à emporter, pensez à prendre votre contenant. Réservations uniquement par texto : 06 87 28 99 72

De 18 h 30 à 20 h 30 chez Antropia.

Ugine

Soirée zen

De 19 h à 22 h au centre Atlantis d'Ugine. Prenez le temps d'une pause bien-être ! Au programme de cette soirée : piscine avec une eau à 30°, Balnéo, ambiance chaleureuse et petite collation. Réservation obligatoire à partir du 9 janvier au 04 79 89 00 89 Tarif : 21€. Accessible uniquement aux personnes majeures

Samedi 1er février

Albertville

Sortie raquette Notre-Dame-de-Bellecombe (Mont rond)

Avec l'APFA. RDV à 9h15, parking Pierre Grange, pour covoiturage, départ 9h30

Repas tiré du sac Caractéristiques : 7 kms / dénivelé : 320 m

Départ Parking des Frasses Covoiturage : 7€ / pers bonnes chaussures, raquettes et bâtons obligatoires

Renseignements : Jean-Pierre : 06 76 67 68 14

Accompagnateur : Claude : 07 87 21 02 04

Annulée en cas de mauvais temps

Vente Événement "Ce n'était qu'un rêve"

Organisée par l'association "Pour Jojo" pour les enfants malades et handicapés. Les samedi 22 à 20 h 30 et dimanche 23 mars à 14 h30 au Dôme Théâtre. Participation 18 €. Renseignements : 06.75.12.36.64. Vente au Drugstore du Sauvay de 9 h à 19 h.

Moutiers

Exposition Thierry Jay

Du 1er au 28 février au Centre Culturel Marius Hudry. Vernissage de l'exposition le mercredi 12 février de 18h à 19h30. Sur réservation : info.patrimoine@moutiers.org - 04.79.24.04.23

La Léchère

Réouverture de la médiathèque du village 92

10 h 30 : Temps de lecture et micro-artistes (à partir de 5 ans). 14 à 17 h : Malette micro-folie à explorer (à partir de 3 ans). Jouez, créez et découvrez des œuvres grâce à la mallette ludique : contes, jeux de mémoires et cartes. 15 h : Surprise ! (Dès 4 ans) Petites histoires de littérature jeunesse. La Médiathèque Village 92 est ravie de vous accueillir dès le samedi 1er février. Reprise des horaires classiques : Mar-Ven. : 16h-18h30 / Mercredi : 10h-12h / 14h-18h30 / Samedi : 10h-12h / 14h-17h

Exposition "Tu lis, donc tu es un super héros"

Du 1er février au 30 avril De Marvel à Batman en passant par One Punch Man et Thor, cette exposition vous propose de replonger dans l'univers des super-héros grâce aux livres et aux films cultes. Les documents sont empruntables jusqu'au mercredi 30 avril.

Pour petits et grands. A la médiathèque du village 92.

Mercury

Loto

Organisé par le comité de jumelage de Mercury à 20 h, salle d'animation rurale (ouverture des portes à 18 h 30)

-1er lot 500 € en bons d'achat, -2ème lot 300 € en bons d'achat,

-Petit électroménager (friteuse airfryer, tireuse à bière...),

-Forfaits de ski et de nombreux autres lots.

Tarif : 5 € le carton et 20 € les 5 cartons. Informations et réservations : 06.88.88.04.97

Tours-en-Savoie

Concours de belote organisé par la Gymnastique Volontaire

A 20 heures, Salle polyvalente de Tours en Savoie. Ouverture des portes à 19 heures et début des parties à 20 heures. 20 € la doublette. Buvette et petite restauration sur place. Réservation au 06 74 63 84 81 ou sur place

Dimanche 2 février

Moutiers

AG des Anciens Combattants

à 11h00, salle des fêtes Moutiers

Lundi 3 février

Aime

Bulle de parole

Groupe de parole pour les parents animé par Nathalie Jovet, psychologue. De 17 h 30 à 18 h 30 à l'EAC. Gratuit sur inscription : 04.79.55.57.14

Mercredi 5 février

Albertville

Atelier Parents/Enfants : Cuisine en famille (Pancakes salés et sucrés)

Tarifs : Atelier régulier selon QF. Sur inscription au centre socioculturel. De 9h30 à 11h30, à la Maison de quartier du Champ de Mars

Atelier Parents/Enfants : Barbouille et Patouille

Pour les moins de 5 ans. Gratuit pour les adhérents. Sur inscription au centre socioculturel, 2 rue Aubry. De 10h à 11h30, au LAEP - Local de la Roseaie, 986 avenue Commandant Dubois

Aime

Jeux de société en famille

La cuisine de l'EAC se transforme en ludothèque : venez jouer et passer un bon moment en famille. De 9 h 30 à 11 h 30 à l'EAC. Gratuit sur inscription : 04.79.55.57.14

La Giétaz

Projection "Flow"

Film d'animation tout public à partir de 8 ans. Durée : 1 h 25.

à 16 h 30 à la salle des fêtes.

Projection "En fanfare"

Durée : 1 h 44. à 19 h 30 à la salle des fêtes.

Samedi 8 février

Albertville

Sortie Flash autour du lac de Sainte-Hélène

Avec l'APFA RDV à 12h45, au parking Carrefour Market (Plaine de Conflans) et départ à 13h00

Balade pour tous Caractéristiques : 6 kms / dénivelé : 20 m

Départ du Pont de Frontenex Covoiturage : 2€ / pers

bonnes chaussures, bâtons obligatoires, Renseignements : Jean-Pierre : 06 76 67 68 14

Accompagnateur : Claude : 07 87 21 02 04

Annulée en cas de mauvais temps

Mardi 11 février

Cohennoz

Visite guidée du hameau du Cernix

Découvrez l'histoire du Cernix, ce hameau à la croisée des communes de Crest-Voland et de Cohennoz. Traditions, légendes, vie d'autrefois et tourisme d'hiver se mêlent tout au long de la visite pour conter son histoire. Réservation obligatoire au plus tard le jour-même à 12 h : 04.79.31.62.57 Tarif unique de 5 €, gratuit pour les moins de 6 ans. De 19 h à 20 h.

Vendredi 14 février

Albertville

Révision générale du PLU : l'enquête publique

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme se termine cette année.

Une enquête publique se déroulera du 20 janvier au 19 février pour que les habitants se

renseignent et donnent leur avis.

Les documents relatifs à cette révision sont disponibles à l'Hôtel de Ville ou sur www.albertville.fr

Toute remarque est possible sur le registre à la mairie ou sur l'adresse enquete-publique-5834@registre-dematerialise.fr

Permanences pour rencontrer le commissaire-enquêteur à l'Hôtel de Ville :

- vendredi 14 février, de 8h30 à 12h,

Mercredi 19 février

Albertville

Révision générale du PLU : l'enquête publique

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme se termine cette année.

Une enquête publique se déroulera du 20 janvier au 19 février pour que les habitants se renseignent et donnent leur avis.

Les documents relatifs à cette révision sont disponibles à l'Hôtel de Ville ou sur www.albertville.fr

Toute remarque est possible sur le registre à la mairie ou sur l'adresse enquete-publique-5834@registre-dematerialise.fr

Permanence pour rencontrer le commissaire-enquêteur à l'Hôtel de Ville de 14h à 17h30.

La Giétaz

Projection "Mufasa : le roi lion"

Tout public à partir de 8 ans. Durée : 1 h 58.

à 18 h 30 à la salle des fêtes.

Samedi 22 février

Albertville

Vente Événement "Ce n'était qu'un rêve"

Organisée par l'association "Pour Jojo" pour les enfants malades et handicapés. A 14 h30 au Dôme Théâtre. Participation 18 €. Renseignements : 06.75.12.36.64. Vente au Drugstore du Sauvay de 10 h à 13 h

Mercredi 26 février

La Giétaz

Projection "Mufasa : le roi lion"

Tout public à partir de 8 ans. Durée : 1 h 58.

à 18 h 30 à la salle des fêtes.

Megève

Challenge des associations

Ski de fond en nocturne par équipe de 5 à 8 personnes organisé par le foyer nordique de Megève. Tarif : 30 € par équipe. 17 h 45 - 18 h 45 : Inscription et préparation : Distribution des équipements et échauffement, 19 h - 20 h : Challenge par équipe : Faire le plus de tours possible durant 1 h sur une piste d'un kilomètre. 20 h Restauration: Boisson chaude offerte, restauration possible au Snack (15 € / repas boîte chaude pommes de terre, charcuterie, salade verte), 20 h 30 Remise des prix. Pensez à votre frontale. Informations et inscriptions

thierry.poret74@gmail.com ou 06.03.52.06.00.

Mercredi 5 mars

Albertville

Enquête sur le périmètre du Site Patrimonial Remarquable

Les habitants pourront consulter les documents relatifs au périmètre du SPR à l'Hôtel de Ville ou en ligne et formuler leurs remarques par voie dématérialisée à enquete.spr@albertville.fr ou sur le registre mis à leur disposition à l'Hôtel de Ville.

Pour rappel, le projet de Site Patrimonial Remarquable (SPR) d'Albertville a été présenté au ministère de la Culture à Paris le 6 juillet 2023. La commission nationale du patrimoine et de l'architecture a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de périmètre de SPR défini par la commune.

Le projet de périmètre du SPR d'Albertville comprend la cité médiévale de Conflans, la partie ancienne du quartier des Adoubes et le centre-ville historique jusqu'à la Sous-Préfecture.

Permanences pour discuter de la nouvelle délimitation du patrimoine bâti, en mairie :

- mercredi 5 mars, de 14h à 17h,

Dimanche 23 mars

Albertville

Vente Événement "Ce n'était qu'un rêve"

Organisée par l'association "Pour Jojo" pour les enfants malades et handicapés. Dimanche 23 mars à 14 h30 au Dôme Théâtre. Participation 18 €. Renseignements : 06.75.12.36.64. Vente au Drugstore du Sauvay de 16 h à 19 h.

Lundi 24 mars

Albertville

Enquête sur le périmètre du Site Patrimonial Remarquable

Les habitants pourront consulter les documents relatifs au périmètre du SPR à l'Hôtel de Ville ou en ligne et formuler leurs remarques par voie dématérialisée à enquete.spr@albertville.fr ou sur le registre mis à leur disposition à l'Hôtel de Ville.

Pour rappel, le projet de Site Patrimonial Remarquable (SPR) d'Albertville a été présenté au ministère de la Culture à Paris le 6 juillet 2023. La commission nationale du patrimoine et de l'architecture a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de périmètre de SPR défini par la commune.

Le projet de périmètre du SPR d'Albertville comprend la cité médiévale de Conflans, la partie ancienne du quartier des Adoubes et le centre-ville historique jusqu'à la Sous-Préfecture.

Permanence pour discuter de la nouvelle délimitation du patrimoine bâti, en mairie :

- lundi 24 mars, de 9h à 12h.

Deux mariages pour le prix d'un

Dès le 30 janvier, découvrez la nouvelle comédie américaine *Vous êtes cordialement invités*, interprétée par un duo de stars : Reese Witherspoon et Will Ferrell. Préparez-vous au chaos sur Prime Video...

FILM

Nous sommes cordialement invités par Will Ferrell et Reese Witherspoon sur Prime Video ! Les deux trublions américains sont les têtes d'affiche d'une nouvelle comédie légère et déjantée explorant les préparatifs compliqués d'une double cérémonie de mariage. Un divertissement à découvrir le 30 janvier sur la plateforme.

Quiproquos gênants

Deux mariages, unissant deux couples qui ne se connaissent absolument pas, sont malencontreusement programmés le même jour au même endroit. Le père et la sœur des futures mariées respectives vont tout faire pour réussir la cohabitation entre les deux familles plutôt opposées. Des salles de bains au lieu de cérémonie en passant par la réception, il va falloir tout partager pour le meilleur mais surtout pour le pire ! Jim et Margot ne reculeront devant rien pour offrir à leur proche les noces inoubliables qu'elles méritent. La guerre est déclarée...

Réalisée par Nicholas Stoller (*Cinq ans de réflexion*), *Vous êtes cordialement invités* repose sur l'alchimie des deux rôles principaux. À 57 ans, Will Ferrell n'a rien perdu de son énergie et sera bientôt à l'affiche des comédies



Jim (Will Ferrell) et Margot (Reese Witherspoon) doivent chacun sauver le mariage de leur proche ! © Prime Video

Street Justice et *Judgement Day*. Quant Reese Witherspoon, elle est attendue dans les suites des séries *The Morning Show*, *Big Little Lies* et *All Stars*, ainsi que dans le troisième volet de *La Revanche d'une blonde*.

Une tradition cinématographique

Les réunions de famille, et en

particulier les épousailles, sont des événements qui inspirent beaucoup les scénaristes et les cinéastes. Ce film s'inscrit dans la pure tradition des comédies de mariage à l'américaine. Du *Mariage de mon meilleur ami* à *Meilleures Ennemies* en passant par *Le Témoin amoureux*, *27 robes*, *Le Père de la mariée* ou *Mes meilleures amies*, ce genre distille plus ou moins des ingrédients

récurrents, à savoir des péripéties farfelues, un duo de protagonistes opposés et rival qui apprend finalement à s'apprécier, des seconds rôles hauts en couleur... Au Royaume-Uni, ce style a gagné ses lettres de noblesse avec le touchant et désormais culte *Quatre mariages et un enterrement*, qui reste une référence en la matière en mêlant habilement comédie et drame.

La France n'est pas en reste avec quelques œuvres savoureuses comme *Mariages !*, *Le Sens de la fête*, *Jour J* ou plus récemment *Notre tout petit mariage*. Preuve que le plus beau jour de notre vie, sa préparation et son déroulement ont toujours la côte en tant que sujet comique et font encore recette sur le grand comme le petit écran.

VIRGINIE BECK

À noter

Date de sortie : 30 janvier
Durée : 1 h 49
Genre : Comédie, romance
Réalisateur : Nicholas Stoller
Avec : Reese Witherspoon, Will Ferrell, Geraldine Viswanathan



SÉRIE

N

THE RECRUIT

Saison 2 - 6 épisodes.
Avec Noah Centineo, Laura Haddock.
Sortie le : 30 janvier.

La série *The Recruit* met en scène Owen Hendricks, un jeune avocat faisant ses premiers pas dans la vie active au sein du service juridique de la CIA. Le héros, campé par Noah Centineo, est de retour dans une deuxième saison sur Netflix. Dans les précédents épisodes, il se retrouvait mêlé à une mission d'espionnage à haut risque. On l'avait laissé attaché à une chaise sans aucun moyen de s'échapper... Pourtant, de nouvelles péripéties l'attendent encore, jusqu'en Corée du Sud ! Il va se rendre compte que la plus grande menace provient peut-être de sa propre agence...



SÉRIE

N

LA PETITE FILLE SOUS LA NEIGE

Saison 2 - 6 épisodes.
Avec Milena Smit, Miki Esparbé.
Sortie le : 31 janvier.

La reporter espagnole Miren Rojo (jouée par Milena Smit) est de retour dans une deuxième saison de *La Petite Fille sous la neige* sur Netflix. Après avoir recherché une enfant portée disparue dans les précédents épisodes, notre héroïne mystérieuse et tourmentée enquête désormais au sein d'une école d'élite qui pourrait être responsable de la mort de deux jeunes filles. Pour cette affaire, elle va faire équipe avec le journaliste d'investigation Jaime (Miki Esparbé), petit nouveau dans sa rédaction. Ce dernier essaie de se refaire une réputation après un passé compliqué.



FILM

N

BABY BLUFF

Réalisé par Tyler Spindel.
Avec Amy Schumer, Jillian Bell, Will Forte.
Sortie le : 5 février.

Après la comédie *I Feel Pretty* et le spectacle *Emergency Contact*, Amy Schumer est de retour sur Netflix ! L'humoriste américaine est à l'affiche du film *Baby Bluff*. Lasse d'être seule et de mener une vie des plus mornes, Lainy est encore plus déprimée lorsque sa meilleure amie tombe enceinte. Ultra-jalouse, la protagoniste va alors s'inventer une grossesse et porter un faux ventre, jusqu'à ce qu'elle rencontre l'homme de ses rêves... Telle est l'histoire étonnante de cette comédie attachante, qui aborde la maternité avec humour. Jillian Bell (*Mes meilleures amies*) et Will Forte (*The Last Man on Earth*) complètent la distribution.



SÉRIE

tv+

À L'AMOUR, À LA MORT

Saison 1 - 7 épisodes.
Avec Joan Amargós, Verónica Echegui.
Sortie le : 5 février.

La nouvelle série dramatique espagnole *À l'Amour, à la Mort* (*Love You to Death* en VO) promet de grands moments d'émotion. Raúl, à qui l'on vient de diagnostiquer un cancer du cœur, retrouve son amie d'enfance Marta, fraîchement tombée enceinte. Le destin semble vouloir les rapprocher à un moment crucial de leur existence... Raúl peut-il rencontrer le grand amour maintenant ? Marta parviendra-t-elle enfin à s'engager ? Cette fiction en sept épisodes, à suivre tous les mercredis sur Apple TV+, réunit les comédiens Joan Amargós (*Inocente*), Verónica Echegui (*Fortitude*) et Paula Malia (*Valeria*).

MOTS FLÉCHÉS - LA MYTHOLOGIE

Dieu de la mer 1 2 3 4 5 6 7 8

ÉPOUSE DE MÉNELAS HERCULE GREC	DIEU DE LA DEBAÛCHE PETIT RUISSEAU	MANIÈRE DE SE PRÉSENTER	RONGE À LA NICHE ROULE	COMMUNE BELGE	MÈRE D'APOLLON SUIT ZERO	MUSE DE LA POÉSIE	AMI D'APHRODITE	DIEU DE LA GUERRE ARGON	ÎLE DE FRANCE BIEN VENU	PROVENIR	CADMIUM SYMBOLISÉ FAIT LA LIAISON	NYMPHES DE JARDIN FAÇON D'ÊTRE	
PRÉNOM MASCULIN PIÈCE DE JEU	SIGLE SOCIAL	LIRE AUTREMENT PLATEAU VOLCANIQUE	CHIEN ANGLAIS	CLARTÉ ZEN	IL FUT ROI DES ROMAINS SUR UN DIPLOME	BEAUCOUP AIMÉE MOITIÉ DE VILAIN MOUCHE	TRANCHE DE POISSON JUSTE MESURE	SYMBOLE CHIMIQUE	MONNAIE D'ASIE RAPPORT DE CERCLE	SANS ÉCLAT FILS DE NOÉ	FATIGUÉ	UN CERTAIN POUVOIR	
UNE DES TROIS GORGONES	FILLE DE MÉNELAS ACCORD RUSSE		ROI D'ITHAQUE		COPIE CONFORME	2		ELLE TISSA LONG-TEMPS	1			PATRIE D'ABRAHAM DIEU DU TONNERRE	
ANCIEN DO	SENSIBILITÉ EN PHOTO		OPINION	MI-HOMMES MI-CHEVAUX		SE RÉPANDRA		BARRE DE FERMETURE	ROI DE TROIE	PETIT ÉLU		SENTIMENT D'AFFECTION	
SINGE CAPUCIN	LANGUE SÉMITIQUE	DÉESSE DE LA CHASSE	NYMPHE AIMÉE D'APOLLON	GESTE CONVULSIF FILS DU SOLEIL				ANCIEN PARTI GLOUSSE		TOIT GALBE D'ESPAGNE	AVAIT EN ANGLAIS VILLE DU SUD-OUEST		
DIEU SOLAIRE PANSÉE	CRACK DÉESSE DE LA FERTILITÉ	3	TOUT PETIT					TOUCHÉS		IL ENLEVA HÉLÈNE MAÎTRE DES DIEUX	PERSONNAGE DE L'ILLIADÉ	ALUMINIUM	
RENCONTRER EN ANGLAIS ARTICLE	À RÉGLER		VERBE UTILISÉ EN IMPRIMERIE	MET EN BALANCE DÉESSE DU MARIAGE	PREMIER DE LISTE SIGLE EUROPÉEN	CHEF DE L'ARMÉE TROYENNE	BALLE DE SERVICE AU TENNIS	SYMBOLE CHIMIQUE STYLE MUSICAL			ARTICLE ÉTRANGER NOTRE SEIGNEUR		
LIEU DE DÉLICÉES	MOLYBDÈNE APPENDICE D'INSECTE	FIN D'INFINITIF	SANS RIEN AVOIR AVALE	FOURBERIE ÉQUIDÉ		RIVIÈRE SUISSE	DIEU DE L'AMOUR				8	DE MÊME	ENCAUSTIQUE
PIANISTE FRANÇAIS	PÂTE ALIMENTAIRE DÉMONSTRATIF	ON LE JETTE SUR LA PISTE SIGLE DE DIODE			IGNORANT ANE...		ABRÈGE UNE SUITE	MONNAIE ANCIENNE PEUT ÊTRE MAO	DEVANT UN VERBE ANGLAIS SUIVIE DES YEUX	INDICATION DE TEXTE MER ANGLAISE	TITANE		
SERPENT À PLUSIEURS TÊTES	DÉTENTION D'OBJETS VOLÉS		NOUVEAU	7	JEU DE CARTES	RENDU CÉLÈBRE PAR SES TRAVAUX	FAIT UN REPLI			L'UN DES JUGES DES ENFERS		5	
	6												



HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 20 avril)
Amour : soyez ouvert à de nouvelles connexions. Travail-Argent : vous risquez de devoir faire face à des dépenses imprévues. Santé : carence en vitamine A.

Taureau (21 avril - 21 mai)
Amour : vous ne pouvez rien contre l'immobilisme de certaines personnes. Travail-Argent : vous aurez plus de facilité à gérer votre emploi du temps. Santé : quelques courbatures.

Gémeaux (22 mai - 21 juin)
Amour : vous traversez une période de mise à l'épreuve. Travail-Argent : soyez prudent avant de prendre des décisions. Santé : vous avez besoin de décompresser.

Cancer (22 juin - 22 juillet)
Amour : vous entretenez une ambiance agréable dans votre foyer. Travail-Argent : vous saurez vous remettre en question. Santé : ne faites pas d'effort trop brusque.

Lion (23 juillet - 22 août)
Amour : vous aurez besoin d'être chouchouté. Travail-Argent : attendez la fin de la semaine pour prendre d'importantes décisions. Santé : moral très fluctuant.

Vierge (23 août - 22 septembre)
Amour : en couple, l'ambiance est à l'amour. Travail-Argent : votre créativité risque de se heurter au refus de votre hiérarchie. Santé : vous êtes au top de votre forme.

Balance (23 septembre - 22 octobre)
Amour : vous n'échapperez pas à un coup de cœur cette semaine. Travail-Argent : vous pourrez envisager des projets de transformation. Santé : belle énergie.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)
Amour : faites des projets de longue haleine. Travail-Argent : votre imagination fera merveille. Santé : vous pourrez chasser les tensions.

Sagittaire (23 novembre - 22 décembre)
Amour : si vous adoptez une attitude trop intransigeante envers votre partenaire. Travail-Argent : vous arriverez à vos fins. Santé : forme très moyenne.

Capricorne (23 décembre - 20 janvier)
Amour : vous attendez trop de votre partenaire. Travail-Argent : vous commencez à récolter les fruits de votre travail. Santé : n'épuisez pas votre énergie et dormez un peu plus.

Verseau (21 janvier - 19 février)
Amour : ce pourrait être une période sentimentale explosive. Travail-Argent : gérez votre impulsivité. Santé : quelques troubles digestifs.

Poissons (20 février - 20 mars)
Amour : votre charme est irrésistible. Travail-Argent : humour et discrétion en guise de panoplie. Santé : tout va bien pour vous dans ce domaine.

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT
I. Il a de quoi vous mettre dans un piteux état. II. Calme confiant. Arrivé parmi nous. III. Amas de stériles. Livret d'épargne populaire. IV. Prend des ris. Arrosee Turin. V. Un coup pour rien. Utilisateur. VI. Exprime la perplexité. Grande boîte. VII. Alias Gaïa. Temps écoulé. Statut patronal. VIII. Canal interne. Disque adoré. IX. Affluent de la Loire. Ouvert à tous. X. Indications en tête de lettre.

VERTICALEMENT
A. Juger de manière définitive. B. Accable d'une lourde charge. Divague. C. Aéroport de Tokyo. Source de lumière. D. Centre de recherche. Arbre. E. Formule de salut. Faire la bête. F. Objet de propriété. Transpirer. G. Étain. Élément de progression. Il est célèbre car double. H. On peut y voir des fées. Bécane. I. Début d'énumération. Préfigure une suite conséquente. J. Son point est précis et reconnu. Piges.

SUDOKU MOYEN

		3	2	4			6	7		
				2						6
9		7	8					2	4	
		9					7			1
		2		5						7
		1	5				4	3		9
6	8						5			
			4	6			2	5		1

Solutions de la semaine précédente

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

9	7	1	4	8	5	2	6	3
8	6	2	9	3	7	4	1	5
3	4	5	1	2	6	7	8	9
2	9	8	3	4	1	6	5	7
4	5	6	2	7	8	9	3	1
1	3	7	5	6	9	8	2	4
5	8	3	6	9	4	1	7	2
6	2	4	7	1	3	5	9	8
7	1	9	8	5	2	3	4	6

HORIZONTALEMENT :
I. BATAILLEUR. II. IMAGÉE. III. VOTA. SÈVRE. IV. ORÉMUS. V. UT. INITIAL. VI. AIN. IVE. CE. VII. ARMÉNIE. VIII. USNÉE. DORT. IX. ÉTA. NUITÉE. X. SÉNAT. TASS.

VERTICALEMENT :
A. BIVOUAQUES. B. AMORTI. STE. C. TÂTE. NANAN. D. AGAMI. RÉ. E. IE. UNIMENT. F. LESSIVE. G. TENDIT. H. ENVOI. IOTA. I. ACÉRÉS. J. RÉELLE. TÉS.

Annonces

AUTOMOBILES

Véhicule de loisirs / Caravaning

CAMPING-CARS



Achete cash meilleur prix, tous types camping-car, fourgon aménagé, caravane, camion magasin (même avec infiltration), utilitaires, 4x4, cabriolet, avec ou sans CT.
PRO : 06.59.50.45.26 se déplace 7j/7 paiement sécurisé

BONNES AFFAIRES

Achats



COLLECTEUR ACHÈTE GRANDS VINS de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Chartreuse, Cognac et autres, même très vieux.

PART : Tél. 06.76.08.74.60

SERVICES AUX PARTICULIERS

Etre ensemble



Corinne 52 ans, recherche 1 homme pour relation sérieuse et durable. Non sérieux s'abstenir.

Je suis joignable au 0895 10 23 44 (0,80€/min)

LÉGALES

En application de l'arrêté du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, paru le 28 décembre 2023, le tarif du caractère (applicable aux annonces non forfaitisées) est fixé à 0,183 euros HT pour l'année 2024. Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



LA PLAGNE TARENTAISE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTAISE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative au zonage des eaux usées de la commune de la Plagne Tarentaise

En application des dispositions de l'arrêté n°2024-582 de M. le Maire de LA PLAGNE TARENTAISE (Savoie) en date du 14/01/2025, seront soumis à enquête publique la définition des zones relevant de l'assainissement collectif et les zones relevant de l'assainissement non collectif des eaux usées de la commune de la Plagne Tarentaise, du 17 février 2025 au 20 mars 2025, soit 32 jours.

Il est nécessaire de réaliser dans le cadre d'un nouveau schéma directeur d'assainissement, un projet de zonage d'assainissement des eaux usées. Monsieur Alain RAGOT a été désigné Commissaire - enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Monsieur Jean Michel CHARRIERE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables sur support papier en Mairie:

- principale de La Plagne Tarentaise située sur la commune déléguée de Macot la Plagne aux jours et heures habituels d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00;
- annexe de la commune déléguée de Valezan le jeudi de 13h30 à 17h00
- annexe de la commune déléguée de Belleentre le lundi de 13h30 à 17h00
- annexe de la commune déléguée de la Côte d'Aime le mardi de 13h30 à 17h00

En version dématérialisée sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/5889>

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public:
A la mairie de LA PLAGNE TARENTAISE aux horaires suivants :
- le lundi 17 février 2025 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 05 mars 2025 de 13h30 à 17h00
- le jeudi 20 mars 2025 de 13h30 à 17h00

Le public pourra consigner ses observations pendant le délai de l'enquête :
- sur le registre d'enquête en mairie de Macot la Plagne Tarentaise, aux jours et heures d'ouverture habituels;
- Par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur - zonage d'assainissement -, à l'adresse de la Mairie, Place Charles De Gaulle 73210 La Plagne Tarentaise
- sur registre dématérialisé:
- par voie électronique: enquete-publique-5889@registre-dematerialise.fr

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE D'ALBERTVILLE

Projet de classement au titre de site patrimonial remarquable d'une partie de son territoire

Le préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2025, une enquête publique sera ouverte du **jeudi 20 février 2025 au lundi 24 mars 2025 midi**, à la mairie d'Albertville, sur le projet de classement d'une partie de son territoire au titre de site patrimonial remarquable (SPR).

Le dossier d'enquête sera déposé à la mairie d'Albertville du **jeudi 20 février 2025 au lundi 24 mars 2025 midi**, afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie du lundi au jeudi de **8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**, à l'exception du **lundi 24 mars 2025** où le dossier pourra être consulté jusqu'à midi (12h00), et le **vendredi de 8h30 à 17h00**. Le public pourra consigner ses observations sur le projet sur le registre ouvert à cet effet à la mairie d'Albertville ou les adresser à l'attention du commissaire-enquêteur par écrit à la Mairie d'Albertville, 12 cours de l'Hôtel de ville, 73200 Albertville, ou par courriel à l'adresse enquete.spr@albertville.fr

Les dossiers d'enquête publique seront également consultables sur le site internet de la préfecture de la Savoie <https://www.savoie.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-d-utilite-publique/2025> ainsi que sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <https://www.albertville.fr>

Des postes informatiques sont tenus à la disposition du public pour prendre connaissance du dossier en version dématérialisée à la Cyber-Base du centre socioculturel, à la Villa Aubry, et la maison de quartier du Champ de Mars, aux jours et horaires d'ouverture habituels, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Pour toute information complémentaire sur le projet, les personnes intéressées envoyer un mail à urbanisme@albertville.fr ou avec Mme ANDRY à l'UDAP au 07.65.17.53.19 ou par mail aude.andry@culture.gouv.fr

M. Yann BZDAK désigné en qualité de **commissaire-enquêteur**, siégera en personne à la **mairie d'Albertville, le jeudi 20 février 2025 de 9h à 12h, le mercredi 5 mars 2025 de 14h à 17h et le lundi 24 mars 2025 de 9h00 à 12h00.**

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire-enquêteur devra rendre son rapport et ses conclusions motivées sur le projet de classement dans le délai d'un mois.

Une copie de son rapport et des conclusions motivées sera déposée à la mairie d'Albertville, à la DRAC, ainsi qu'à la sous-préfecture d'Albertville.

Légale express

Votre nouveau site d'annonces légales

Des journaux habilités annonces légales à votre service

legale-express.fr

Votre annonce légale en quelques clics seulement 

ATTESTATION DISPONIBLE DE SUITE



LES +
+ FACILE
+ RAPIDE
+ PRATIQUE

LeMessager l'Essor Savoyard La Savoie La Tribune Le Gessien

Une petite ANNONCE dans votre JOURNAL



7 JOURS d'efficacité

La Savoie

Est édité par la S.A. imprimerie du Messager au capital de 194 348 €
Siège social : **S.A. Imprimerie du Messager - 19, avenue du Pré-Robert Sud CS80102 - 74201 Thonon Cedex - Tél. 04 50 71 10 14**

Habilitation à recevoir les annonces judiciaires et légales

Président : **Olivier de RAEYMAEKER**
Directeur général et directeur de publication : **Eric LEPERS**
Directrice générale déléguée : **Fanny de LARUE**
Rédacteur en chef : **Thomas DELOBELLE**
Administrateurs : **Erwan TANNAI - Bernard MARCHANT**

Actionnaire principal : **VOIX DU NORD S.A.**

N° de la Commission paritaire : 0228C82719

Dépôt légal : à parution

N° ISSN 0242-8563

Imprimerie du Journal L'Union - 6, Rue Gutenberg - 51100 Reims



Pour l'impression de nos journaux, le groupe Rossel La Voix opte pour des matériaux respectueux de l'environnement et une gestion durable de ses déchets. Il est engagé avec CITEO pour le recyclage du papier. Provenance du papier : France
Taux moyen de fibres recyclées autour de 80 %
La fabrication de ce journal a généré l'émission de 81g de CO2 par exemplaire. Tous les papiers utilisés sont certifiés PEFC (fibres issues de forêts gérées durablement).
Ce journal peut être recyclé : pensez au tri.



VOTRE JOURNAL

version

NUMÉRIQUE



par abonnement ou à l'unité

La Savoie

Six jeunes condamnés à payer 17 000 euros pour les dégradations à la gare du Jaillet

Six jeunes d'une vingtaine d'années, originaires de la vallée du Mont-Blanc ont été jugés et condamnés par le tribunal de Bonneville, ce lundi 27 janvier pour avoir commis des dégradations au quai d'arrivée de la télécabine du Jaillet en juin 2024. L'addition est salée.

MEGÈVE

Dans la nuit du 23 au 24 juin 2024, six jeunes adultes ont commis des dégradations à la gare d'arrivée de la télécabine du Jaillet et pour l'un d'entre eux, dans la nuit du 8 au 9 mars, pour la dégradation d'un traîneau à Combloux. Ce lundi 27 janvier 2025, le tribunal de Bonneville les a reconnus coupables pour le vol et la dégradation d'un engin élévateur en réunion et condamnés à différentes peines comprises entre 6 et 8 mois d'emprisonnements assortis d'un sursis simple, en fonction des dégradations commises. Ils devront tous effectuer un stage de citoyenneté à leurs frais. Du côté des dispositions civiles, ils devront au total payer près de 17 000 euros pour rembourser les préjudices causés à la SAEM Les Portes du Mont-Blanc, gérant de la télécabine et au GAEC La Ferme des Montagnards.

Ils s'emparent du manitou de la station

Originaires de Sallanches, Combloux, Demi-Quartier, Praz-sur-Arly, Megève et Cordon, les six amis d'enfance ont à peine la vingtaine au moment des faits. Ce soir-là, alcoolisés et shootés aux poppers, ils se sont rendus en voiture à la gare supérieure du Jaillet. Ils pénètrent alors à l'intérieur du bâtiment, s'emparent du manitou et partent faire un tour avec. Dans leur course, ils accrochent malencontreusement la clôture du GAEC de la Ferme des Montagnards, avant que le véhicule ne se renverse. Des structures du parc de jeux pour enfants sont également dégradées et l'un d'entre eux s'est amusé à arracher les panneaux indicateurs de randonnées. Après avoir accompagné chez eux, deux d'entre eux, les quatre autres reviennent sur les lieux avec



Maître Anne-Sophie Pescheux a représenté les intérêts de la société des Portes du Mont-Blanc, lundi 27 janvier 2025, au tribunal de Bonneville.

l'intention d'effacer leurs empreintes « comme au cinéma » en aspergeant de la poudre d'extincteur sur le manitou et à l'intérieur de la gare, sans se soucier des dégâts que cela peut causer aux circuits électriques, comme le fait remarquer Maître Pescheux pour la SAEM Portes du Mont-Blanc.

L'euphorie et l'alcool

Si à la barre du tribunal, ils reconnaissent à peu près tous les faits reprochés, la présidente fait remarquer que les gendarmes ont dû les entendre plusieurs fois en audition pour qu'ils reconnaissent enfin les faits. « Je pense que c'est

l'euphorie et l'alcool qui nous a fait faire ça », admet l'un d'eux. Devant les montants des dégâts évalués par la société de remontées mécaniques, la présidente demande à chacun comment ils comptent s'y prendre pour payer. « On essaie de se former dans différents métiers pour gagner de l'argent », ex-

plique un prévenu qui se forme à la fois pour être moniteur de ski et trader. Une profession qui n'a pas les faveurs du procureur de la République. « Il va falloir être plus réaliste sur le monde qui vous entoure », fustige-t-il les deux apprentis traders.

STÉPHANE GROSJEAN

Le tribunal fait les comptes

Lors de la décision rendue, le tribunal a fait les comptes et demande aux six jeunes délinquants de s'acquitter solidairement de la somme de 426 euros pour le remboursement de la clôture du GAEC, de 324 euros pour la palissade, pour la perte du prix du manitou, ils devront payer la somme de 5 750 euros et pour l'allocation de l'engin de remplacement ils doivent également payer 9 257 euros. Enfin, dans le cadre du code de la procédure pénale, ils doivent déboursier 1 200 euros. L'addition est donc salée, soit la somme totale de 16 957 euros. Les deux jeunes qui ont dérobé les extincteurs devront en plus les rembourser, soit 278 euros et payer également 510 euros pour le contrôle de fonctionnement du matériel technique. L'auteur des dégradations commises à Combloux, le 8 mars 2024 sur un traîneau devra également s'acquitter de la somme 5 161 euros.

« Des comportements de petits enfants gâtés »

Le procureur de la République, Boris Duffau n'hésite pas à dire que les prévenus ont « des comportements de petits enfants gâtés, sans regarder les conséquences de leurs actes sur la société. » Tout en espérant, que sept mois après les faits ils commencent à prendre

conscience de la réalité des choses. Comme le fait remarquer l'un des prévenus : « On a appris de nos erreurs, pour ne pas les reproduire. »

La présidente les recadre

Pourtant, quand ce fut au tour de Maître Pescheux de prendre la parole, pour ex-

pliquer les conséquences de leurs actes pour les Portes du Mont-Blanc, tout en faisant l'addition des dégâts, sur leur banc, les six prévenus ont eu du mal à rester à leur place. La présidente du tribunal a même dû les prévenir et faire cesser leurs chuchotements.

Les avocats pas d'accord sur une peine commune à tous les prévenus

Dans ses réquisitions, le procureur Boris Duffau les met tous dans le même panier, réclamant la même peine de 8 mois d'emprisonnement assortie d'un sursis simple, à l'exception du propriétaire de la voiture pour lequel il réclamait 10 mois. Chose inacceptable pour les avocats de deux des six fautifs

(quatre d'entre eux n'ont pas pris d'avocats, « par manque de moyens pour les payer », comme ils l'expliquent au tribunal). « On ne peut pas reprocher à mon client la phase de l'extincteur alors qu'il n'était pas présent. Je demande la relaxe. » Même chose pour le client de Maître Christinaz. Si elle reconnaît que « c'est

une soirée pas très intelligente, pas très fine », elle demande la relaxe pour son client qui n'a pas participé à la soustraction du manitou. Et même si son client a reconnu avoir détérioré les panneaux indicateurs de randonnée, elle demande une requalification. « Il ne s'agit pas d'un délit mais d'une dégradation légère. »

La Savoie

 **VOTRE ABONNEMENT PAR PRELEVEMENT MENSUEL***

Scannez moi



5.90€

Plus pratique et moins cher !
Le journal dans votre boîte aux lettres chaque semaine

Accès au journal numérique INCLUS + tous les articles du site www.lasavoie.fr

*Sans engagement

Oui, je m'abonne à la SAVOIE

Mes coordonnées :

Nom

Prénom Date de naissance

Adresse complète

Code postal Commune

Tél. E-mail

Organisme créancier :
Le Messenger

Numéro national d'émetteur
425599

JOIGNEZ À CE BON VOTRE RIB

Date :

Signature OBLIGATOIRE

Bulletin à retourner dans une enveloppe
SANS L'AFFRANCHIR à : LE MESSAGEUR
Libre réponse 87271 - 59049 LILLE Cedex



Une question ? Appelez-nous au 03 66 890 100 Appel non surtaxé